

Rapport annuel 2015



Rapport annuel 2015

Édité par la

Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI-BKVT)

Rue Montoyer 24 / B 12
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 513.09.15
secretariat@cbt-bkvt.org
<http://www.cbt-bkvt.org>

Association sans but lucratif
Fondée en 1955 — statuts publiés au
Moniteur du 14.05.1955 (et du
02.02.2006)
N° d'entreprise / TVA : BE 0407 664 274
IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC
BBRUBEBB

Éditeurs responsables :
CBTI, Isabelle Vereecken

La CBTI ne peut être tenue responsable
des éventuelles erreurs ou omissions
contenues dans le présent rapport ni des
suites juridiques qui en découleraient.

Conformément aux dispositions de la loi
du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur
et aux droits voisins, le contenu du
présent rapport est protégé par le droit
d'auteur.

Ce droit reste en toutes circonstances la
propriété exclusive de la CBTI. Toute
reproduction, adaptation ou traduction
du présent document, sous quelque
forme et de quelque façon que ce soit, est
strictement interdite sans l'autorisation
écrite préalable de la CBTI ; si cette
autorisation est accordée, ladite
reproduction, adaptation ou traduction se
référerait sans équivoque au présent
document.

Comité de rédaction

Agnès Feltkamp, Bart Mylemans,
Chris Griffin, Christine Pagnouille,
Cyrille Ndjitat Tatchou, Dominique
Jonkers, Doris Grollmann, Els
Govaerts, Geoffroy Destrebecq,
Guillaume Deneufbourg, Ingrid
Joosens, Laura-Pascale Fontaine de
Ghélín, Ludovic Pierard, Maja
Reimers, Marleen Vanistendael,
Martine De Bruyn, Max De Brouwer,
Nicolas Stuyckens, Pascal Malcourant,
Patricia Alarcon, Rita Roggen, Silvia
Brügelmann

Adaptation et révision

Geoffroy Destrebecq, Isabelle
Vereecken, Pascale Pilawski, Rita
Roggen

Équipe de traducteurs

Ann De Winne, Annemie Wynen, Bie
Lindemans, Caroline Coppens, Diane
Andries, Fadia Elbouz, Katleen De
Bruyn, Laurence Englebert, Ludovic
Pierard, Martine De Bruyn, Pascale
Pilawski, Serge Withouck, Veerle
Pattyn

Conception graphique

Geoffroy Destrebecq

Photos

Patrick Rondou, Q Photography,
Unsplash.com, Wikimedia Foundation

TABLE DES MATIÈRES

1	Avant-propos	4
2	Organigramme	6
3	Nouvelles administratives	7
3.1	Conseil d'administration de la CBTI : un vent de continuité	7
3.2	La CBTI fête ses 60 ans	8
4	Réunions et rencontres	10
4.1	Réunions nationales	10
4.2	Contacts nationaux	18
4.3	Réunions régionales	20
4.4	Colloques et journées d'étude.....	22
4.5	Formations	23
5	Actions	26
5.1	Traducteurs et interprètes jurés	26
5.2	Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTI.....	32
5.3	Réalisations du Département Communication.....	32
5.4	Commission sectorielle des responsables de services linguistiques ou de traduction et de coordinateurs linguistiques d'entreprises et d'organisations	35
6	Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles	37
6.1	FVB (Fédération des Professions Libérales).....	37
6.2	UNPLIB.....	37
6.3	Conseil supérieur des indépendants et des PME	38
7	Publications	39
7.1	Le Linguiste	39
7.2	Site web	40
7.3	Wikipedia	41
7.4	Yammer	41
7.5	Réseaux sociaux	42
7.6	Vade-mecum du traducteur-interprète indépendant.....	43
8	Contacts internationaux	44
8.1	FIT	44
8.2	Réseau franco-anglais	44
8.3	Réseau franco-allemand	46
8.4	Bremer Runde	47
9	Gestion journalière	48
9.1	Commission d'examens des traducteurs jurés.....	48
9.2	Commission d'admission des nouveaux membres.....	49
9.3	Rapport du trésorier	54
10	Contacts avec les instituts de formation	58
11	Interprètes	59
12	Remerciements	60
13	Membres protecteurs	65

1 AVANT-PROPOS

Chers lecteurs, chères lectrices,

L'année 2015 peut être qualifiée de mémorable à maints égards.

Le point d'orgue en fut sans conteste la célébration du 60^e anniversaire de notre association. Cet événement, fêté en grande pompe, a vu le jour grâce à la décision courageuse de mon prédécesseur Ludovic Pierard, qui m'a fort heureusement soutenue contre vents et marées – allant jusqu'à assurer la présidence de la journée ! –, aux côtés de tous les autres membres du conseil d'administration.

Outre un programme ambitieux, nous avons prévu une brochette d'invités prestigieux : des représentants de nos organisations sœurs européennes, le président de FIT Europe, le président de FIT Mundus, plusieurs organisations internationales et européennes, des collègues interprètes et traducteurs ainsi que des représentants des services publics et du monde académique.

Nous avons donné à la CBTI ses lettres de noblesse !

« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas des hommes pour aller chercher du bois [...] mais enseigne aux gens la nostalgie de l'infini de la mer. »
(Saint-Exupéry)



En propageant l'amour de la profession, nous avons pu enregistrer l'an dernier une augmentation sensible du nombre de membres. Nos jeunes collègues comprennent qu'une association professionnelle offre des avantages (la collégialité, une assurance professionnelle, des réductions sur certains ouvrages, etc.), mais même des collègues établis de longue date s'affilient (de nouveau) parce qu'ils sont conscients que le soutien – financier, mais surtout moral – de leurs pairs est crucial pour la réalisation des objectifs communs. Pensons aux résultats positifs qu'ont d'ores et déjà permis d'atteindre, en faveur de nos collègues traducteurs et interprètes jurés, les pourparlers – laborieux – avec le SPF Justice, les organisations de professions libérales et

le Conseil supérieur des Indépendants et des PME !

La question de la défense de nos membres, abordée lors de nombreux entretiens avec de grandes agences, a débouché sur une publication commune et sur une série d'accords visant à promouvoir une collaboration à la fois professionnelle et respectueuse.

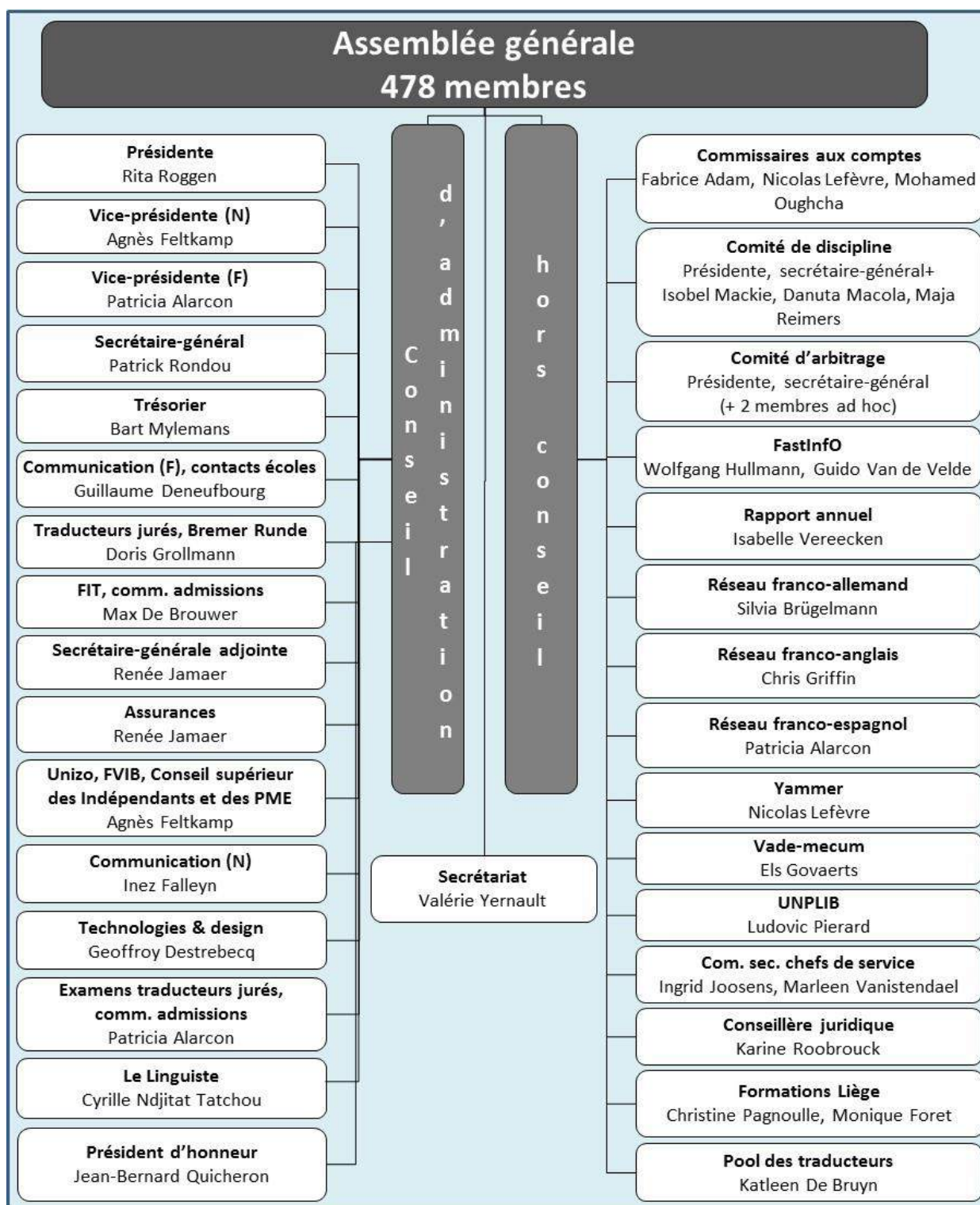
« *C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante* » (Saint-Exupéry)

Le nom de celles et ceux qui ont investi un temps précieux au bénéfice de notre association professionnelle, de même que les réalisations, importantes, auxquelles ils ont contribué, sont énumérés au fil de ces pages.

Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

Rita Roggen
Présidente ■

2 ORGANIGRAMME



3 NOUVELLES ADMINISTRATIVES

3.1 Conseil d'administration de la CBTI : un vent de continuité

Les membres de la Chambre belge des traducteurs et interprètes se sont réunis le 21 mars 2015 à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Objectif : approuver le travail abattu par le conseil d'administration au cours de l'année écoulée et décider des grandes lignes stratégiques de l'exercice à venir. Cette année allait être marquée par un événement de taille : les 60 ans de l'association, qui seraient célébrés en grande pompe le 25 septembre prochain.

En partie attirés par l'élection à la présidence, les membres s'étaient déplacés en nombre pour assister à cette réunion annuelle, qui fut en outre rehaussée de la présence de notre président d'honneur, Jean-Bernard Quicheron. Les discussions furent comme à l'accoutumée fructueuses et l'ambiance fut extrêmement collégiale.

Au terme d'une campagne menée tambour battant, c'est Rita Roggen qui fut élue dixième présidente de l'association. Mère de trois enfants et membre de longue date du conseil d'administration, Rita Roggen est traductrice et enseignante à l'Université d'Anvers. Elle sera à la tête de la CBTI



pour les deux prochaines années. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

L'élection fut immédiatement suivie de celle des membres du conseil d'administration. Conséquence logique de l'excellent travail réalisé, tous les membres sortants (au terme de leur mandat de deux ans) ont été réélus à une écrasante majorité, que Ludovic Pierard n'hésita pas à qualifier humoristiquement de stalinienne, au plus grand plaisir d'une assistance manifestement décontractée.

Le conseil d'administration a également eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, en la personne de Cyrille Ndjitat Tatchou. Ce traducteur d'origine camerounaise ne manquera pas

d'apporter à la direction de l'association son dynamisme ensoleillé et sa joie de vivre communicative, en plus, évidemment de sa grande expertise scientifique. Il sera principalement en charge du développement du Linguiste, le magazine de l'association. Pour le reste, le conseil d'administration a été légèrement réorganisé à la suite de quelques changements.

En voici les membres et leurs nouvelles attributions : Rita Roggen (présidente), Agnès Feltkamp (vice-présidente (NL), Unizo, FVIB, Conseil supérieur des Indépendants et des PME), Patricia Alarcon (vice-présidente (FR), examens des traducteurs jurés, commission d'admission), Bart Mylemans (trésorerie, Conseil supérieur des Indépendants et des PME), Patrick Rondou (secrétaire général, Le Linguiste), Marija Blagojevic (Interprètes), Max de Brouwer (Interprètes, FIT), Guillaume Deneufbourg (Communication (FR), contacts avec les écoles, traducteurs

littéraires), Geoffroy Destrebecq (Responsable Technologies), Inez Falley (Communication (NL)), Doris Grollmann (Traducteurs jurés, Bremer Runde, LinguaJuris), Renée Jamaer (Assurances), Cyrille Ndjitat Tatchou (Le Linguiste), Ludovic Pierard (UNPLIB, contacts avec les écoles). Leurs coordonnées sont disponibles sur le site web de la CBTI.

Comme l'ont indiqué les candidats à la présidence et les membres du conseil d'administration dans la présentation de leur vision d'avenir, le principal objectif du prochain mandat sera de continuer le travail réalisé depuis plusieurs années. Outre la poursuite des efforts de professionnalisation de l'association, la volonté des dirigeants restera de défendre sans relâche les intérêts de notre profession, en continuant les combats et les chantiers entamés. À ce titre, les membres n'ont pas manqué de remercier Ludovic Pierard pour la présidence engagée et remarquable qu'il vient de mener à terme. ■

3.2 La CBTI fête ses 60 ans

La CBTI, association royale, a fêté en 2015 ses 60 ans d'existence. Elle a souhaité profiter de l'occasion pour organiser un événement fastueux, à l'image de la réputation prestigieuse qu'elle s'est bâtie depuis sa fondation, en 1955. Elle voulait ainsi attirer une fois encore l'attention du monde extérieur sur les professions qu'elle représente, leur importance et leur haute valeur intellectuelle.

Bien que le secteur de la traduction et de l'interprétation soit devenu un acteur incontournable de la société et de l'économie, *a fortiori* dans un pays tel que la Belgique, et bien que nous représentions plusieurs milliers

d'emplois, nos professions, leur importance et la valeur intellectuelle de nos prestations sont souvent méconnues, sous-estimées, voire dénigrées. Ce manque de reconnaissance a des conséquences négatives bien concrètes sur l'activité professionnelle de tous nos collègues. Parmi elles, citons l'incompréhension manifeste de certains clients et acteurs de la vie économique quant aux impératifs régissant l'obtention d'une traduction de qualité ; ce manque de compréhension se traduit par des délais de livraison de plus en plus courts et par une pression infernale sur les prix, dont souffrent malheureusement non

seulement la qualité du travail fourni, mais aussi les conditions de travail, générant de la sorte un stress de plus en plus insoutenable. Sans oublier le fantasme de la traduction automatique qui, pour certains profanes, condamnerait à terme nos professions.

Une des missions de la CBTI est bien entendu d'expliquer au monde extérieur en quoi consistent les métiers de traducteur et d'interprète, de les défendre et de lutter pour leur reconnaissance. C'est dans cette optique que l'association a organisé l'événement exceptionnel évoqué ci-dessus. Pour bien souligner que traducteurs et interprètes n'appartiennent pas au passé, mais sont au contraire plus que jamais des acteurs incontournables de la société, cet anniversaire a été placé sous le signe de l'avenir.

Organisée avec le soutien du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, Willy Borsus, la célébration des 60 ans de la CBTI s'est

déroulée le vendredi 25 septembre 2015 dans le cadre prestigieux de l'hôtel Radisson Blu, rue du Fossé-aux-Loups 47 à Bruxelles. Le programme (disponible à l'adresse www.60y.be) s'est articulé autour d'un cycle de conférences, suivi à 18 h d'une séance académique qui a réuni une série d'invités de marque avec, en point d'orgue, une table ronde sur l'avenir du secteur. La soirée s'est achevée sur un cocktail et un dîner.

Notons par ailleurs que la CBTI a accueilli dans la foulée, le lendemain, l'assemblée annuelle de la section européenne de la Fédération Internationale des Traducteurs, donnant ainsi un rayonnement international à la célébration, qui fut sans conteste l'événement majeur au sein du secteur de la traduction et de l'interprétation en Belgique en 2015.

Pour plus d'informations sur la CBTI : www.traducteurs.be.

Pour plus d'informations sur les 60 ans : www.60y.be. ■

4 RÉUNIONS ET RENCONTRES

4.1 Réunions nationales

4.1.1 Assemblée générale

C'est une nouvelle fois à l'hôtel Léopold, à Bruxelles, que s'est tenue le samedi 21 mars l'Assemblée générale de la CBTI.

Comme il est de coutume en cette circonstance, les participants ont, à leur arrivée, fait tour à tour acte de présence auprès de la secrétaire et du trésorier, non sans siroter une tasse de café ou de thé, question de s'armer physiologiquement pour affronter une journée qui s'annonçait dense et riche en émotions.

10 h : début des travaux, sous le regard attentif de Jean-Bernard Quicheron, président d'honneur du conseil d'administration. C'est le président sortant, Ludovic Pierard, qui prend en premier la parole, pour souhaiter la bienvenue aux participants et présenter Valérie Yernault, chargée depuis quelques mois des tâches liées au secrétariat. Puis il dresse succinctement le bilan des deux années passées à la tête du conseil d'administration de la CBTI. Les applaudissements nourris aux allures de standing ovation qui sanctionnent la fin de son allocution témoignent à suffisance de l'immensité des acquis réalisés en 24 mois tout juste. Un fait



d'armes destiné à booster le moral des membres nouvellement admis.

L'accueil des nouveaux membres est d'ailleurs l'une des attractions de cette AG. L'autel, au-devant de la salle, est trop exigu pour contenir la cohorte (une quinzaine) de nouveaux affiliés. Dont le listing déjà interminable est complété en cours d'appel par quelques oubliés ! De quoi faire perdre son... latin à la chargée des admissions, Patricia Alarcon, oratrice de circonstance.

Au pas de course, la signature du Code de conduite par les membres admis après l'AG du 15 mars 2014 est suivie de la désignation des trois scrutateurs, puis du rappel des points clés du rapport

annuel. Bart Mylemans, notre trésorier, s'en charge, éclairant la lanterne de l'auditoire sur le fonctionnement opérationnel de la CBTI au cours de l'exercice écoulé. Suit le même exercice pour le rapport financier, avec, à la clé, l'approbation des commissaires aux comptes. Ce quitus vaut décharge du trésorier et du CA dans son ensemble. C'est dans cette ambiance plutôt détendue autour du « nerf de la guerre » qu'est projeté en toute sérénité le budget pour le compte de l'exercice débutant, qui est placé sous le signe de la continuité, avec des prévisions quasi identiques à celles de l'exercice écoulé. L'approbation de l'Assemblée via le papillon bleu est quasi unanime.

Le nouveau conseil d'administration, quant à lui, ne sera pas identique à l'équipe sortante – les membres avaient à tout le moins la certitude d'avoir un nouveau visage à la présidence du CA : Ludovic Pierard se retire après deux ans d'excellents et loyaux services, alors que Rita Roggen et Guillaume Deneufbourg entrent en lice. De l'inédit ! Les deux candidats reprécisent leurs plans d'action respectifs *viva voce* devant l'Assemblée. Résultat du duel : Rita est élue présidente du conseil d'administration, devançant ainsi le non moins méritant Guillaume. Applaudissements nourris pour la nouvelle présidente, dont l'émotion se répand dans l'assistance. Elle reçoit des mains du désormais ex-président tous les attributs lui signifiant la prise du commandement, et rejoint d'un pas assuré son nouveau fauteuil.

En parlant d'assurance, c'est justement celle d'Ethias, premier des deux invités spéciaux, qui servira d'intermède au



processus électoral, avec une présentation conséquente des contours d'une affiliation à des conditions préférentielles pour les membres de la CBTI exclusivement. Le jeu des questions-réponses permet au représentant de l'assureur RC (Ethias) d'édifier les uns et les autres sur le bien-fondé de cette assurance professionnelle, un dossier que devra suivre le conseil d'administration dans sa nouvelle configuration.

La seconde partie du processus électoral débute immédiatement après, avec la présentation à tour de rôle des six candidats en lice : Cyrille Ndjitat Tatchou, Ludovic Pierard, Patricia Alarcon, Patrick Rodou, Agnès Feltkamp et Doris Grollmann. Entre ouverture sur l'Afrique et logique de continuité en passant par la visibilité accrue de la CBTI, les électeurs sont invités à se faire une idée des ambitions des uns et des autres ; juste le temps de jeter leur bulletin dans l'urne, et le somptueux repas de la mi-journée est servi...

13 h : dégustation ! Cuillères, fourchettes, couteaux et assiettes qui s'entrechoquent, occasionnant un concert digne d'un réfectoire d'école...

Les mandibules évoluent en cadence dans un fier mouvement de mastication, pendant que les langues se trémoussent... Les verres de vin rouge et de vin blanc ne sont pas en reste. Cocktail aux décibels !

14 h : reprise des travaux. C'est évidemment avec une force revigorée que l'Assemblée applaudit à tout rompre les membres du conseil d'administration, tous élus avec des scores que le président sortant qualifie en souriant de staliniens !

C'est donc avec un CA au complet que l'Assemblée approuve la fixation des montants de la cotisation des membres effectifs, des membres associés et des membres protecteurs pour 2016. D'ici-là, Fabrice Adam, Nicolas Lefevre et Mohamed Oughcha, nouveaux commissaires aux comptes, ont pour mandat d'assurer le suivi des travaux du trésorier, pour une discipline budgétaire garantie.

La discipline, précisément, s'étendra à tous les membres de la CBTI, sous les regards vigilants mais bienveillants d'Isobel Mackie, Danuta Macola, Maja Reimers, Rita Roggen et Patrick Rondou, lesquels constituent le Conseil de discipline.

Pour clore utilement et en beauté, parole est donnée au second invité

spécial, le cabinet d'avocat Bird & Bird, qui s'exprime sur le droit d'auteur. Jean-Christophe Troussel axe son excellent exposé sur les implications juridiques appliquées au texte-source, à la traduction comme processus de création et au texte-cible. Là aussi, le jeu des questions-réponses permet à l'orateur de filer des astuces aux praticiens de la langue, pour qu'ils puissent non seulement cerner le mécanisme de protection juridique de leurs productions intellectuelles en tant que co-auteurs, mais aussi éviter d'éventuels désagréments.

16 h 15 : tomber de rideau. La nouvelle présidente déclare clos les travaux de l'Assemblée générale du 21 mars 2015, une clôture sur fond d'applaudissements à l'endroit de Ludovic Pierard, heureux récipiendaire de quelques présents bien mérités pour le travail exemplaire abattu. L'homme à l'honneur, contenant difficilement son émotion, n'a qu'un seul mot à l'endroit de ses collègues : « Merci ! »

Cerise sur le gâteau, chaque membre présent a eu l'occasion tout au long de la journée de glisser discrètement dans l'antichambre du photographe pour se faire faire gratuitement une photo professionnelle. Encore une innovation, décidément ! ■

4.1.2 Fête des bénévoles

Chaque année, vers la fin du mois d'août, la CBTI invite ses bénévoles à partager un repas estival – au cours duquel certains ne peuvent s'empêcher de se retrousser à nouveau les manches, que ce soit pour préparer des petits plats ou pour apporter équipement et mobilier. À l'occasion de l'édition 2015, notre

présidente a remercié les bénévoles pour l'énorme travail abattu en coulisses au profit de l'association, ainsi que leurs partenaires et leurs enfants pour leur soutien – ils doivent en effet souvent se passer de leur présence, parfois sans préavis, comme lorsqu'il s'agit de rédiger dans l'urgence un communiqué de

presse ou une communication destinée au site internet.

Cette année, l'approche des festivités organisées pour les 60 ans de la CBTI était sur toutes les lèvres. Après un toast porté à la santé de l'association et de ses

membres, la journée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux, dans le superbe jardin d'Agnès Feltkamp et de son mari, qui nous y accueillent depuis de nombreuses années déjà. ■

4.1.3 Accueil des nouveaux membres

Le 22 septembre, la CBTI avait comme chaque année convié tous les nouveaux membres à une réunion d'information, au siège de l'association. Les membres de plus longue date étaient également les bienvenus.

L'événement, qui est l'occasion d'une première prise de contact avec la CBTI, ses administrateurs et ses membres, permet également aux participants d'apprendre à rentabiliser au mieux leur affiliation. Ils ont ainsi reçu des informations sur les nombreux avantages, ainsi que des réponses à leurs questions. Parmi les sujets abordés

figuraient l'assurance responsabilité civile professionnelle, le fonctionnement du conseil d'administration et le calcul des tarifs. La structure et les projets de l'association, le comité d'arbitrage, l'assemblée générale et les fonctions de la CBTI ont également été présentés.

La rencontre a commencé par une formation sur l'utilisation de Yammer, la plateforme de communication des membres. Au terme du programme, les participants ont pu discuter agréablement et continuer à faire connaissance autour de quelques rafraîchissements. ■

4.1.4 60^e anniversaire de la CBTI : des métiers de l'ombre sous les feux des projecteurs

L'événement tant attendu a eu lieu dans la salle des fêtes du somptueux Radisson Blu Royal Hotel sis rue du Fossé aux Loups, à Bruxelles. A cette occasion, la CBTI a fait une démonstration de force, rentrant dans la promotion du corps du métier que constituent la traduction et l'interprétation. Le 25 septembre 2015 fut une journée riche, non seulement en enseignements, mais aussi en sons et en couleurs, le tout dans une organisation et un timing frisant la perfection.

La montée des marches...

Dès 14 h, les premiers invités qui arrivent sur le théâtre de l'événement se font identifier auprès du duo d'accueil composé de Renée Jamaer (membre de conseil d'administration) et de Valérie Yernault (secrétaire). Ils reçoivent chacun un package comprenant des informations ainsi que du matériel destiné à la prise de notes. C'est à ces formalités d'usage que se soumettront tous les invités qui affluent au fur et à mesure qu'approche l'heure du lancement officiel des festivités.

Le temps des retrouvailles et des prises de contact meublées d'exclamations ainsi que d'éclats de rires joyeux dans le hall d'attente, les hôtes sont invités à s'installer confortablement dans la salle pour suivre le lancement de la première partie du programme, dédiée aux communications en conférence.

En scrutant l'horizon...

Dès 15 h, c'est à Agnès Feltkamp, traductrice et membre du CA, que revient l'honneur d'inaugurer cette étape studieuse de la journée : « Certification ou déontologie ? Quelle est la solution d'avenir pour les traducteurs et interprètes ? » L'oratrice, spécialisée dans la traduction médicale, présente les enjeux liés à chacun de ces deux catalyseurs (certification et déontologie) d'un rendement de qualité pour le traducteur et l'interprète d'aujourd'hui et de demain.

Qui dit professionnel d'aujourd'hui et de demain, dit usage des nouveaux outils de travail. C'est justement ce sur quoi porte la deuxième intervention du jour, intitulée « Translation Technologies and Freelance Translators: A CAT in the HAT ». Comme dans la première communication, il est question d'avenir, sous la forme interrogative : « Les avancées technologiques : quel avenir pour les traducteurs et interprètes ? » Guillaume Deneufbourg (traducteur, enseignant et membre du CA) explore les tenants et aboutissants des avancées technologiques en proposant aux principales questions : « Is this the ideal world? », « Tomorrow? Do we have to worry? » des réponses apaisantes, dont l'une empruntée à A. R. Lommel : « Machine translation will displace only those humans who translate like machines ».

Comme dans un mouvement de synchronisation bien ficelé, c'est pour apporter des réponses tout aussi rassurantes aux questionnements qu'impose la nouvelle donne dans le secteur, que le troisième orateur prend la parole. Rudy Tirry (président de la BQTA/EUATC) partage avec l'auditoire averti son point de vue sur « la collaboration entre agences de traduction et traducteurs indépendants : quel avenir dans un secteur soumis à une concurrence féroce ? » Là aussi, il est question pour les actants du secteur non pas de craindre ladite nouvelle donne, mais plutôt de s'y adapter et de tirer profit de l'accélération quasi vertigineuse de l'histoire. Rudy Tirry, comme pour présenter les faits en images concrètes, aura le tact et l'originalité de débiter son intervention par une vidéo sur l'évolution de la mécanique du rallye automobile, dans un élan comparatif, de 1950 à 2013. Les cinéphiles d'un instant sont alors captivés par l'évolution – pour ne pas dire la révolution – saisissante qui s'est produite en 63 ans. Par analogie donc, c'est le même destin qu'a connu et que connaît le secteur de la traduction/interprétation : des avancées technologiques éblouissantes, constituant, pourtant, la raison d'être de la crainte d'une déshumanisation (au détriment du cerveau humain) programmée de la profession.

« We still need the brain! », martèle Chris Durban, qui clôt l'Acte 1 des festivités. Dans une posture plus que rassurante, Chris Durban proclame sa foi en l'avenir du traducteur et de l'interprète humains qui sont toujours maîtres de leur destin. Elle en appelle plutôt au professionnalisme agissant, décliné en quelques points essentiels : avoir l'estime de soi, être fier d'exercer le métier de traducteur ou d'interprète,

trouver des domaines de spécialisation, cultiver l'habitude de s'auto-évaluer, perfectionner la rédaction, recueillir le feed-back de la clientèle, éviter les « idées fixes » aux élans défaitistes du genre « prices are heading down » (sur la rémunération adéquate). Dans sa communication intitulée « Building your business model – From frugal to sustainable to prosperous », Chris Durban a livré un véritable code de conduite à même de faire des professionnels ce qu'elle qualifie de « prosperous translators ».

C'est sur cette exhortation galvanisante de Chris Durban que l'auditoire et les quatre conférenciers se sont prêtés au jeu des questions-réponses. Les brefs échanges ont tourné principalement autour de la qualité du texte-cible : pour Rudy Tirry, « si le traducteur a affaire à un texte de mauvaise qualité, devra-t-il produire une traduction tout aussi mauvaise ? Ce qui est certain, c'est que le client ne verra jamais les fautes contenues dans le texte de départ, mais bien celles identifiées dans la traduction ». Un point de vue que partage Chris Durban, pour qui « le devoir du traducteur est d'améliorer le texte » ; mieux, « le traducteur peut effectivement devenir riche en déployant ses compétences rédactionnelles ».

C'est sur ce regard tourné vers une vie en rose que traducteurs et interprètes indépendants ou salariés, enseignants, chercheurs, représentants des agences de traduction, étudiants et autres invités de marque iront à la pause-café, dans une ambiance bon enfant. Il est alors 17 h 30.

Les acquis d'une association sexagénaire...

18 h : retour en salle pour un Acte II non moins studieux : la séance académique donnera, elle aussi, lieu à un brainstorming. Rita Roggen, en sa qualité de présidente de la CBTI, prend la parole pour souhaiter, au nom du conseil d'administration, la bienvenue à l'assistance. La traductrice et enseignante saisit cette opportunité pour réaffirmer ses ambitions et ses attentes, relativement à la nouvelle dynamique qu'elle entend insuffler à la CBTI. Dans le cadre de ce mot d'accueil, Rita Roggen a également tenu à exprimer toute sa gratitude à l'endroit de celles et ceux qui l'accompagnent déjà dans cette vision, afin d'entretenir la flamme allumée 60 années auparavant.

Et qui d'autre que Jean-Bernard Quicheron pour aider à remonter le temps, justement... ? Le président d'honneur de la CBTI, dans le style détendu et enjoué qu'on lui connaît, a réussi l'exploit de ramener dans le passé un auditoire fort séduit, alors que jusqu'ici les communications se focalisaient plutôt sur l'avenir... Dans le brochage de « l'histoire de la CBTI », l'interprète et administrateur à la retraite, tout en rendant un vibrant hommage aux hommes et aux femmes qui ont fondé et fait fonctionner la CBTIP d'alors, a tenu à féliciter vivement les générations d'administrateurs successives qui ont su lutter contre vents et marées, au point de faire de la CBTI une « association royale ». Arrachant des salves d'applaudissements et des éclats de rire dans la salle, l'ex-président de la CBTIP n'a pas manqué de rappeler au bon souvenir des uns et de présenter aux autres les acquis probants de ses 18 ans passés dans le fauteuil présidentiel de l'association.

L'un de ces acquis est, bien évidemment, la consolidation de la place de la CBTI au sein de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT). Henry Liu ne démentira pas ces états de service. Bien au contraire, le président de la FIT, évoquant « l'engagement de la CBTI et des Belges au sein de la FIT », passera en revue les acteurs – dont René Haeseryn (vice-président de la FIT), Jacques Goetschaelckx et un certain Jean-Bernard Quicheron (trésorier) – issus de la CBTI qui ont, par le passé, influé positivement sur le fonctionnement de la structure qu'il préside. Henry Liu terminera sur une note de satisfaction, proclamant sa foi en l'avenir de la CBTI, au vu de la posture et de la composition inédite (générations mixtes, origines variées, compétences diverses, parité hommes/femmes) de son nouveau conseil d'administration.

Table ronde

Et c'est de l'« avenir des professions de traducteur et d'interprète » qu'il sera – encore – question, au cours de la table ronde réunissant autour de Rita Roggen (modératrice de circonstance) cinq intervenants triés sur le volet : Natascha Dalügge-Momme (présidente de FIT Europe), Frank Peeters (enseignant à l'Universiteit Antwerpen), Gurli Hauschildt (directeur au sein de la Direction générale de la traduction à la Commission européenne), Rudy Tirry (président de la BQTA/EUATC) et Patricia Kerrès (enseignante à l'Université Catholique de Louvain). Edifiant l'auditoire, tous se sont prononcés, à tour de rôle, sur les trois questions formulées ainsi :

- » Que représentent pour vous la traduction ou l'interprétation ? Autrement dit, quelle perception avez-vous du métier ?

- » Comment voyez-vous l'avenir de la profession ? Doit-on nourrir des craintes pour l'avenir ?
- » Que pensez-vous de la corrélation qui existe entre les composantes suivantes : éducation, formation, emploi ?

De toutes les réponses entendues, ce que l'on peut retenir tient en un seul mot : optimisme.

Cet optimisme prend corps lorsque Rita Roggen gratifie les orateurs de jolis cadeaux. Et la présidente de la CBTI, à sa grande surprise, se verra à son tour remettre un grand bouquet de fleurs des mains de Cyrille Ndjitat Tatchou, de la part de l'ensemble du CA. Il est 19 h 30.

L'agréable, après l'utile

Des visages radieux, au sortir de cette deuxième grande articulation des festivités. La splendeur de ces visages à laquelle se mêle le bonheur des palais, qui savourent les amuse-bouche tout en sirotant un champagne au goût exquis. Ce fut le cocktail, annonciateur d'un Acte III riche en décibels...

Une heure plus tard, retour en salle, où les invités découvrent un tout autre décor, loin du dispositif studieux des deux premières grandes articulations. C'est un décor de salle de fête VIP qui servira de cadre à l'ultime partie des festivités. Un dîner en trois services, tout un programme... :

- » Crevettes géantes décortiquées avec purée d'avocats, cœur de laitue, croustillant de poivrons et crème de piments doux.
- » Filet de pintade farci aux champignons, mini-légumes du marché.
- » Craquelin aux noisettes et mousse au chocolat.

» Café, thé et mignardises.

Du champagne, du vin rouge, du vin blanc, de l'eau plate ou pétillante accompagnaient gentiment cette armada vitaminée, appréciée comme il se devait des convives prêts à relever les défis d'une digestion expresse... Car les pieds tapotaient le sol, l'orchestre distillant déjà ses premières sonorités.

22 h 30 : astucieusement, Rita Roggen, au détour d'un ultime remerciement qu'elle adresse tout spécialement à Ludovic Pierard, Geoffroy Destrebecq et Valérie Yernault, désigne son cavalier du tour d'honneur : Jean-Bernard Quicheron, président d'honneur...

Un quart d'heure plus tard, Rita ouvre effectivement le bal avec le cavalier désigné, dans un langoureux

mouvement au ralenti générateur d'admiration. Puis ce fut la piste libre, où se précipitèrent sous les projecteurs ces sieurs et dames travaillant le plus souvent... dans l'ombre. On saute, on glisse, on décale, on tourne, on fait tourner, on descend, on remonte... Les déhanchements cadencés sont dictés bon gré mal gré par de belles sonorités du rock, du disco, de la country-music... et même de la salsa africaine !

La victime collatérale de cette frénésie festive, c'est la bonne bière qui coule à flot...

C'est avec des chemises et des corsages trempés de sueur que les uns et les autres lancent, comme une promesse : « Rendez-vous en septembre 2025 !!! ».

Cyrille Ndjitat Tatchou ■

4.1.5 Réception du Nouvel An 2016

Le vendredi 22 janvier 2016 a eu lieu la réception du Nouvel An de la CBTI. Comme le veut la tradition, la réception et le dîner ont été précédés d'une activité éducative.

Au programme, du moins en principe : une visite guidée de la VRT et en particulier, du département de sous-titrage de la chaîne publique flamande. Hélas, l'événement a été annulé au dernier moment par la VRT. Il a donc fallu trouver d'urgence un plan B et le mettre en œuvre. Heureusement, la RTBF a accepté de prendre le relais. Nous nous sommes donc retrouvés à 14 h au Boulevard Reyers, à Bruxelles, où nous avons été chaleureusement accueillis par deux guides, qui se sont chargés chacun d'un groupe (un néerlandophone, l'autre francophone).

Nous avons d'abord visité le studio où se préparait l'enregistrement du Dan Late Show, une émission de divertissement diffusée le vendredi soir en « faux direct ».

Cap ensuite sur le studio du JT, d'où est diffusé chaque jour le journal de 13 h. On nous y a expliqué le fonctionnement du prompteur ainsi que la manière dont les images d'arrière-plan sont mélangées avec des images du studio, ce qui permet de donner l'illusion que le journaliste se trouve à l'étranger alors qu'en réalité, il n'a pas quitté Bruxelles.

Autre information intéressante : le JT de 19 h 30 est diffusé chaque jour depuis le « bunker » de la RTBF. Il s'agit d'un studio souterrain entouré de murs très épais, équipé de son propre groupe électrogène et dont l'accès est soumis à une procédure extrêmement sévère. Ce

studio a été construit à l'époque de la Guerre froide, pour garantir la présence de la chaîne sur les ondes au cas où elle aurait été attaquée par des forces ennemies. Comme le studio est utilisé quotidiennement, la RTBF est sûre que toutes ses installations fonctionnent correctement. Quoi qu'il arrive, le JT sera diffusé. Nous voilà rassurés !

Nous avons également pu assister à la présentation, par un journaliste de la radio, du journal parlé de 16 h.

La chaîne publique francophone propose quatre chaînes de télévision et six stations de radio.

Toutes ses émissions ne sont pas diffusées depuis Bruxelles. La météo, par exemple, est confiée aux collègues basés à Marcinelle. La chaîne dispose aussi de studios à Mons (qui accueillent la station de radio Classic 21), à Liège, à Namur, à Arlon et à Verviers.

Les activités de sous-titrage sont peu développées à la RTBF puisque la grande majorité des émissions en langue étrangère sont doublées par des acteurs francophones.

Martine De Bruyn ■

4.2 Contacts nationaux

4.2.1 La CBTI partenaire des Language Industry Awards

La CBTI adresse ses plus sincères félicitations à tous les lauréats des Language Industry Awards. La cérémonie de remise des désormais célèbres LIA s'est tenue le 25 mars à Gand, devant une assistance une nouvelle fois copieusement garnie. Organisés à l'initiative du très entreprenant Dries Debackere, également rédacteur en chef du magazine De Taalsector, les LIA ont pour but d'accroître la visibilité de toutes les professions linguistiques, tant auprès du grand public qu'auprès des acteurs du marché.

Partenaire des Language Industry Awards (www.languageindustryawards.eu) depuis leur création, la CBTI parraînait cette année le Prix de la meilleure publication linguistique de l'année 2014.

Ce prix fait partie des huit récompenses décernées aux acteurs du secteur.

Au total, les 40 prétendants ont réuni plus de 14 000 voix, soit près de 5000 de plus que lors de l'édition précédente. Un incroyable succès ! Les lauréats de l'édition 2014 sont :

- » Meilleure publication : *Gerechtstolken*, de Heidi Salaets, Katalin Balogh et Dirk Rombauts
- » Meilleur espoir : le Collectif CVSO
- » Meilleur projet linguistique : Babeliris
- » Meilleur événement de réseautage et de formation : GentVertaalt
- » Meilleur site web : www.mestreechertoal.nl
- » Meilleur service linguistique : www.beedigde-vertalingen.be
- » Meilleur produit linguistique : cours d'anglais pour jeunes enfants à partir d'un an de Kids&Us

- » Meilleur logiciel linguistique : De Digitale Woordtrainer de die Keure / Howest.

La CBTI souhaite féliciter plus particulièrement le réseau GentVertaalt, avec qui elle a toujours entretenu de bons rapports. Il est vrai que ce collectif de linguistes gantois créé par Sébastien Devogele, Mick De Meyer et Tom Van Cleempoel, ne ménage pas ses efforts pour favoriser les échanges fructueux entre professionnels, de Gand mais aussi d'ailleurs. Un prix on ne peut plus mérité donc. Bravo à eux ! Mention spéciale également aux développeurs du logiciel Linguition, nommé dans la catégorie « espoir », avec qui la CBTI envisage un possible partenariat.

Fait amusant, l'association faisait cette année aussi un peu partie des candidats, à travers la nomination de la loi « Becq » portant sur la création d'un Registre national des traducteurs et interprètes

assermentés, à laquelle elle a grandement contribué. L'honorable troisième place finalement décrochée ne manquera pas de l'encourager à poursuivre ses efforts pour défendre les intérêts de cette profession, ainsi d'ailleurs que ceux de l'ensemble des acteurs du secteur linguistique.

La CBTI, sponsor de cette initiative, était représentée par sa présidente Rita Roggen et par Doris Grollmann, responsable de la Commission des traducteurs jurés et présidente de Linguajuris. Doris Grollmann s'est adressée à l'assemblée pour expliquer en quelques mots la loi sur le Registre national des traducteurs et interprètes jurés. Cette loi était un des cinq concurrents dans la catégorie « Beste taalpublicatie 2014 ».

<http://www.languageindustryawards.eu/2014/beste-taalpublicatie-2014/> ■

4.2.2 Forum « Traduire l'Europe » : la CBTI y était pour vous

Cette année, le forum Traduire l'Europe, organisé les 29 et 30 octobre dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles, s'adressait principalement aux jeunes qui souhaitent faire une carrière de traducteur ou d'interprète. Un public nombreux et jeune attestait de l'attrait qu'exercent encore nos professions.

Les exposés – sur les marchés, comment se vendre, comment se qualifier, la certification, etc. – peuvent être vus en streaming à l'adresse

<https://scic.ec.europa.eu/streaming/translating-europe-forum-2015-jenk-29-10.>

Ne manquez pas, après 53'47", l'intervention très remarquée de Doris Grollmann sur le point de vue de la CBTI à propos de la certification Transcert.

Pendant ce temps, Max De Brouwer tenait le stand très visité de FIT Europe, qui faisait la promotion des associations professionnelles membres dans les différents pays européens, notamment grâce à une nouvelle brochure promotionnelle. ■

4.3 Réunions régionales

4.3.1 « Borrelavond » namurois : la CBTI visite le Coworking Namur

Petite surprise ce 23 avril pour les participants à la 3^e édition du « borrelavond » namurois, qui furent invités à passer gratuitement la journée au Coworking de Namur ou à visiter son infrastructure à partir de 18 h.

Un espace de coworking est un espace ouvert dans lequel des travailleurs nomades, des entrepreneurs, des indépendants mais aussi des individus cherchant un environnement propice à l'innovation, peuvent venir travailler. Cette formule de « bureaux partagés » connaît un succès grandissant, également parmi les traducteurs indépendants, qui voient là l'occasion de sortir de leur isolement relatif tout en se construisant un réseau. Plusieurs membres de la CBTI fréquentent d'ailleurs déjà assidûment le Coworking de Namur, qui est le fruit d'un

partenariat public-privé avec les sociétés Entreprise Globale et Be Quiet, le BEP, la Ville de Namur, l'UCM, les FUNDP de Namur, Infopole Cluster TIC, Ethias et Job'In (plus d'informations à l'adresse <http://coworkingnamur.be/>). Nul doute que le concept et cette visite très intéressante en auront séduit plus d'un !

La soirée s'est poursuivie autour d'un excellent dîner servi à la Brasserie François (<http://www.brasseriefrancois.be/>), notre désormais quartier général, dans un décor impérial et une ambiance joviale qui, espérons-le, aura fini de convaincre les deux participantes non-membres à rejoindre la CBTI ! Les plus courageux d'entre nous ont prolongé la soirée par un délicieux cocktail au Boulevard du Rhum... ■

4.3.2 « Borrelavond » estival à Anvers

C'est une assemblée composite qui s'est réunie le 18 août à Anvers. Rendez-vous avait été donné au Summer Josephine's sur la recommandation de Karine, notre conseillère juridique. L'objectif était d'organiser une rencontre aux allures de vacances, en toute convivialité. Après un savoureux repas, les participants ont pu poursuivre leurs conversations animées autour d'un verre, confortablement installés dans des fauteuils vintage. Els et Ina ont reçu les félicitations de rigueur pour la naissance de leurs petits-enfants

respectifs. Le borrelavond suivant a d'ores et déjà été fixé (au 28 octobre) à la demande de notre membre américaine Diane Van Hoof, qui se savait de passage au pays à cette date. Anne-Marie, qui a renouvelé sa cotisation après quelques années d'absence, était également de la partie. Les très jeunes membres étaient venus en nombre. Après avoir été affiliées en tant qu'étudiantes, Kelly (déjà membre) et Cedrien (bientôt admise) ont décidé de continuer à faire partie de l'association. Bert, un jeune interprète qui a gagné ses galons lors de l'AG, était

également présent et tout heureux de poser pour la photo en compagnie de Mia, l'une des organisatrices.

Rita Roggen ■

4.3.3 La CBTI au pays d'Hergé

Ce samedi 22 août 2015, les membres de la Chambre belge des traducteurs et interprètes étaient invités à se réunir à midi à la Popote Belge, à Louvain-la-Neuve, pour déguster ensemble, comme de tradition, un excellent repas et partager de bons moments. Toutefois, suite au désistement en dernière minute de la Popote, les participants à cet événement décidément bien particulier se sont retrouvés au musée Hergé pour découvrir ou redécouvrir ce monument

de la culture belge. Après une visite très intéressante et une rencontre surprenante avec le capitaine Haddock, notre petite troupe a envahi le restaurant du musée pour y casser la croûte, avant de se diriger vers la Crêperie bretonne pour déguster... eh oui, une bonne petite bière. Une journée somme toute bien typique au pays d'Hergé, de Tintin et de Milou... mais sans la moindre goutte de pluie et sous un soleil radieux !

Ludovic Pierard ■

4.3.4 Causerie avec Frans Denissen / Exposition « De muren spreken »

La soirée du dimanche 20 septembre 2015 fut consacrée à une discussion à bâtons rompus entre notre présidente, Rita Roggen, et Frans Denissen, traducteur littéraire, auteur, lauréat du prestigieux prix Martinus Nijhoff pour ses traductions à partir de l'italien – et doté de bien d'autres qualités encore

(https://nl.wikipedia.org/wiki/Frans_Denissen).

Trente-cinq italophiles et traducteurs ont assisté à la conférence, offerte par la CBTI dans le cadre de l'exposition « De muren spreken » organisée à Opus 4, résidence Hertogenpark, à Anvers. ■

4.3.5 Repas à Nivelles

Au pied de la collégiale Sainte- Gertrude, sans la sainteté (ou peut-être juste un air), mais avec la pluie, c'est au Café des Arts que certains membres de la CBTI se sont réunis le 11 décembre pour partager un bon repas.

Collégial, le mot était de circonstance... Les divers avis partagés à propos du marché, les programmes informatiques installés, les nouveautés, ont jalonné la soirée ponctuée aussi de sages paroles de nouveaux membres et des anciens présents ce soir-là, tendent à prouver que ces échanges apportent à chacun(e)

des repères et des réponses à ses questions et qu'il faut partager pour s'orienter et découvrir encore. Tout cela, dans la bonne humeur !

Le temps passant très vite, on ne peut que souhaiter se revoir plus nombreux à

la prochaine édition. La brasserie des Arts fut donc nourrie ce soir-là des talents des uns et des autres.

Là-dessus, santé et à la prochaine édition !

Nicolas Stuyckens et Pascal Malcourant ■

4.4 Colloques et journées d'étude

4.4.1 Séminaire « Traducteurs, redécouvrons les richesses du français ! »

Quel traducteur ne s'est jamais senti perdu devant l'extraordinaire richesse (ou précision, ou concision) de « l'autre langue », cette langue-source parfois si rétive à nos efforts ? Comme si elle avait un « paradis inaccessible » au commun des traducteurs ?

De passage en Europe pour le séminaire On traduit à Chantilly, François Lavallée, de l'école de traduction Magistrad, a accepté de faire étape à Bruxelles pour éclairer ce « paradis du français », à l'occasion d'une journée d'étude organisée le 7 août.

L'idée est aussi simple que brillante : prenez un article de presse, un rapport annuel, un roman, peu importe. Lisez-le, en vous attardant à sa dimension linguistique. Arrêtez-vous sur chaque mot. L'utilisez-vous dans vos traductions ? Si vous êtes réviseur, le voyez-vous apparaître dans les traductions que vous révisez ? Si ce n'est pas le cas, notez-le, et cherchez de quel mot, de quelle expression de la langue d'origine il pourrait être la traduction. Vous avez trouvé ? Vous venez de vous

enrichir d'une nouvelle concordance anglais-français.

Faites de même avec la syntaxe et avec la formulation. Qu'observez-vous ? Très utile en français, l'épithète détachée (je viens d'en faire une) donne du rythme ; or elle n'est que rarement suggérée par la syntaxe anglaise. Peut-être remarquerez-vous que l'inversion verbe-sujet (idem), ou l'incise, si rébarbative pour les traducteurs anglophones (idem), aident puissamment à rythmer une phrase ou à la rendre intelligible lorsque le sujet est très long...

Faites l'exercice ! Ouvrez le journal, ou mieux : un document en ligne comparable à celui que vous traduisez en ce moment même, et cochez ces mots délaissés. Analysez-le, utilisez vos trouvailles et vous verrez vos traductions gagner en légèreté, en clarté et en idiomaticité. Le grand défi du traducteur, dans la foulée, sera sans doute de mettre de côté sa tendance à critiquer : ce sont les perles qu'on cherche, et non les scories, car ce sont elles qui nous enrichissent !

Dominique Jonkers ■

4.5 Formations

4.5.1 Formation Déjà Vu

La CBTI a organisé le 4 mai, à Bruxelles, un atelier « DVX pour débutants ». Équipés de leur propre ordinateur portable, les participants ont pu télécharger une version démo gratuite de Déjà Vu. Certains possédaient une licence, sans pour autant avoir jamais travaillé avec le programme, d'autres en avaient une certaine expérience et un troisième groupe n'avait jamais utilisé aucun outil d'aide à la traduction.

Cette formation fut dirigée par Maja Reimers, membre de la CBTI et utilisatrice de Déjà Vu depuis plus de 10 ans. Après un aperçu du fonctionnement de base du programme, les participants ont exécuté plusieurs exercices de traduction simples en vue de découvrir le fonctionnement pratique de l'outil, tout en posant des questions.

Plusieurs fonctions ont été abordées, comme la prétraduction à l'aide de

morceaux de textes stockés dans la mémoire, ainsi que les fonctions de recherche dans cette même mémoire ou dans le texte en cours de traitement. D'autres fonctionnalités ont ensuite été passées en revue, comme le contrôle de la qualité des textes traduits ou l'analyse des textes-sources, pour en déterminer le volume (très pratique pour estimer le délai et établir un devis).

Différentes stratégies de création et d'utilisation d'une ou plusieurs mémoires de traduction ont également été abordées, tout comme la question épineuse de l'opportunité d'octroyer ou non des réductions pour les *matches*, car ce qui est un *match* dans une langue ne l'est pas nécessairement dans une autre.

Seules les fonctions de base nécessaires à une première utilisation ont été passées en revue lors de cet atelier, mais Déjà Vu X3 propose une kyrielle d'autres fonctionnalités intéressantes !

Maja Reimers ■

4.5.2 Atelier consacré à Dragon Naturally Speaking

Voilà des semaines que nous parlions sur Yammer d'un certain « Dragon ». Non pas l'animal fabuleux crachant du feu, mais bien le logiciel de reconnaissance vocale Dragon Naturally Speaking.

Et si, comme certains le prétendaient, dicter ses traductions au lieu de les dactylographier permettait d'aller beaucoup plus vite et donc, de booster sa productivité tout en ménageant ses articulations ?

Utiliser sa voix au lieu de ses doigts ? Une révolution pour le traducteur ! Comment cela fonctionne-t-il ? Le logiciel reconnaît-il correctement les mots sans faire trop de fautes de frappe ou de grammaire ? A quel point est-il compatible avec un outil d'aide à la traduction comme Trados, MemoQ ou DéjàVu ? Peut-on en personnaliser certaines fonctions ? Comment ? Les questions ne manquaient pas...



Rendez-vous fut donc pris le 15 janvier 2016. Malgré la neige qui paralysait une partie du pays, empêchant certains de rejoindre Bruxelles, nous fûmes une petite vingtaine à assister à la présentation.

Tout au long de l'atelier, monsieur Boccio, de l'entreprise Speechware, et Michael Buss, membre de la CBTI, ont enchaîné les démonstrations. Ils ont répondu aux nombreuses questions, tantôt générales, tantôt très pointues. Michael Buss s'est même illustré par de remarquables traductions en direct dans Trados. Nous avons d'ailleurs appris qu'utiliser Dragon avec DéjàVu et MemoQ est un jeu d'enfant ; par contre, certaines commandes ne fonctionnent pas dans Trados. Mais Michael nous a annoncé de source sûre que les problèmes seraient résolus dans Trados Studio 2016.

Notons également que la version 13 de Dragon est beaucoup plus compatible avec Word que les versions précédentes.

Par ailleurs, contrairement à la version Premium, la version Pro permet notamment de créer des listes de vocabulaire personnalisées pour garantir une reconnaissance encore plus optimale et respecter les préférences de certains clients. Grâce à la version Pro, il est même possible de créer ses propres commandes, par exemple, pour ajouter un texte standard avec sa signature et son logo, insérer la traduction officielle d'articles de loi, ou encore enregistrer un document à un endroit précis. Le tout, automatiquement, en prononçant seulement deux ou trois mots !

La reconnaissance vocale : une nouvelle façon de travailler, qui mérite d'être étudiée !

Rappelons aux personnes intéressées par l'achat de Dragon Naturally Speaking que monsieur Boccio propose différentes formules aux membres de la CBTI (voir l'e-mail du 27/1/2016 transmis par le secrétariat de l'association).

Laura-Pascale Fontaine de Ghélin ■

4.5.3 Ateliers pour débutants

Trois ateliers pour débutants ont été organisés durant l'automne 2015 : « Le réseautage », le 7 septembre, « Se spécialiser en tant que débutant », le 12 octobre et « Comment fixer son tarif en tant que débutant ? », le 9 novembre. Chaque session a réuni entre 5 et 10 participants, membres ou non (la majorité des non-membres s'étant d'ailleurs affiliés par la suite). Nous avons parfois pu compter sur la présence de membres chevronnés, dont l'expérience a permis d'enrichir les débats et les échanges d'idées.

Les participants ont parfaitement compris que le réseautage et la spécialisation marchent main dans la main et qu'ils constituent la garantie d'un service de qualité au client.

Les ateliers ont été présentés sous une forme condensée au Département des Langues appliquées de l'Université d'Anvers.

Ces ateliers peuvent être à nouveau organisés au besoin.

Agnès Feltkamp ■

4.5.4 La section de Liège

Le samedi 28 février, Michèle Lenoble-Pinson, professeure honoraire de l'université Saint-Louis et membre du Conseil international de la langue française, nous a offert un atelier passionnant sur un sujet apparemment rébarbatif et scolaire : les accords. Elle nous a fait découvrir ou rappelé des règles peu connues (ou peu respectées) et a attiré notre attention sur de subtiles nuances de sens, selon les formes choisies. Nous étions une bonne trentaine dans un local lumineux, dont une vaste majorité de traducteurs confirmés et seulement quatre étudiants. L'étalement sur la journée (de 10 h 30 à 17 h), avec buffet campagnard en intermède, a permis de donner à chacun le temps de bien tirer profit de l'expérience.

Le samedi 14 novembre 2015, la section de Liège proposait à un public nombreux et attentif composé surtout d'étudiants, ainsi que d'une demi-douzaine de traducteurs chevronnés, un double éclairage sur les techniques de sous-

titrage. La première partie de l'après-midi, Frédéric Genicot, qui vient des arts du spectacle et plus particulièrement du monde du cinéma et a monté sa propre entreprise Babelsubtitling, nous a expliqué la complexité technique des opérations et les différents types de films auxquels le traducteur peut être confronté. Après une pause à la cafétéria, Anthony Bassan, traducteur au Centre de Traduction des agences de l'Union européenne, a parlé de son expérience plus récente et plus limitée, elle aussi susceptible d'intéresser les jeunes traducteurs qui se retrouvaient dans ses interrogations, d'autant que le premier intervenant, passionnant au demeurant, parlait davantage du point de vue du donneur d'ordre.

Un colloque international intitulé Traduction et politique, organisé du 6 au 9 mai, a remplacé l'habituelle troisième séance de formation continuée. Le programme est disponible en ligne : <http://www.traduction2015.ulg.ac.be/>.

Christine Pagnoulle ■

5 ACTIONS

5.1 Traducteurs et interprètes jurés

5.1.1 Réalisations

Si 2014 a été marquée par le vote de la loi sur le tant attendu Registre national des traducteurs et interprètes jurés, notre attention a été retenue en 2015 par la réforme de la Justice et en particulier, par la mise en œuvre de cette nouvelle loi. La loi du 10 avril 2014 n'est en fait qu'une loi-cadre, les arrêtés d'exécution permettant son application restant à voter.

Négotiations avec le SPF Justice

Le ministre Geens a tenu sa promesse : la CBTI a été étroitement impliquée dans les négociations au plus haut niveau sur les différents aspects de la loi sur le Registre national des traducteurs et interprètes jurés.

Trois réunions, organisées au sein du cabinet de M. Geens, ont permis d'aborder tous les griefs retenus par les traducteurs et interprètes jurés :

- » retards de paiement
- » tarifs inadéquats surtout dans les catégories les plus basses, et en particulier pour la combinaison néerlandais-français
- » absence d'uniformité des consignes relatives aux notes de frais et ignorance de la législation par le personnel des greffes
- » conditions de travail des interprètes et, dans une moindre mesure, des traducteurs
- » déontologie
- » ...

Dans un second temps, ces réunions, désormais bien structurées, se sont poursuivies sous la direction du directeur général de l'organisation judiciaire, M. Bogaert. Partant d'une analyse minutieuse des frais judiciaires occasionnés par les besoins en traduction et interprétation – un exercice inédit –, la présentation Power Point s'est terminée par une proposition de nouveaux tarifs. De longues discussions, calculs – et grincements de dents sur certains détails – à l'appui, ont abouti à un tarif acceptable pour les interprètes. Le résultat pour les traducteurs est tout simplement indéfendable.

Les tarifs

La première revendication de l'ensemble des représentants des professions était d'obtenir un tarif unique pour toutes les langues, aussi bien en interprétation qu'en traduction. Ils ont obtenu satisfaction pour les interprètes, qui toucheront désormais 50 EUR/heure, toutes langues confondues. Les prestations de nuit, ainsi que le supplément pour les journées de week-end, ont été rabolés.

En ce qui concerne les traducteurs, l'UPTIA s'est prononcée pour le calcul au mot – alors que LextraLingua et la CBTI favorisent le calcul à la ligne. Le SPF Justice a finalement jugé bon de rémunérer les langues à logogrammes (chinois, japonais, coréen, langues indiennes et braille) et les langues ouraliennes (le hongrois, le finnois et l'estonien) par ligne de 60 caractères, espaces compris, au tarif de 0,90 EUR. Toute ligne commencée compte pour une ligne complète.

Les traducteurs qui traduisent vers les autres langues sont payés par mot. Les tarifs sont les suivants :

- » 0,06 EUR pour les traductions du français vers le néerlandais et du néerlandais vers le français ;
- » 0,08 EUR pour les traductions vers les autres langues.

Pour rappel : en son temps, le Conseil d'État avait justement critiqué la discrimination entre langues. Mais laissons parler les chiffres.

Prix/mot converti en prix à la ligne*	Prix/mot	Mots/ligne	Prix/ligne	Prix/page	Prix/page anc.
FR > NL	0,06	8,82	0,53	15,88	8,14
NL > FR	0,06	9,70	0,58	17,46	8,14
EN, ES, FR, IT, NL > DE	0,08	7,85	0,63	18,84	17,66
DE, ES, FR, IT, NL > EN	0,08	9,42	0,75	22,61	17,66
DE, EN, FR, IT, NL > ES	0,08	11,84	0,95	28,42	17,66
DE, EN, ES, IT, NL > FR	0,08	9,70	0,78	23,28	17,66
DE, EN, ES, FR, NL > IT	0,08	9,15	0,73	21,96	17,66
DE, EN, ES, FR, IT > NL	0,08	8,82	0,71	21,17	17,66

*<http://www.amtrad.it/feewizardol.php>

Lorsque l'on compare les honoraires des traducteurs avec ceux des interprètes, en supposant qu'un traducteur traduit en moyenne sept pages par jour et qu'un interprète travaille 6 h/jour, on constate que, selon la combinaison de langues, le traducteur gagne entre 111 et 148 EUR par jour, contre 300 EUR pour l'interprète. Cette différence n'est nullement justifiée.

Sur la base de ses calculs, la CBTI réclame un tarif uniforme de 1 EUR/ligne pour tous les traducteurs, un raisonnement confirmé entre-temps par un avis du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME.

L'examen de l'évolution des tarifs montre qu'il est grand temps de combler des disparités aussi énormes qu'injustifiées. La CBTI continue à se battre pour un traitement plus équitable entre traducteurs des différentes langues et entre traducteurs et interprètes.

Évolution des tarifs pour la traduction et l'interprétation en matière répressive de 1994 à 2015

Traduction	Avant le 26.11.1994	2015	Différence 1994-2015	
	1 rôle = 30 lignes de 18-20 syllabes	1 page = 30 lignes de 20 frappes	EUR	%
français, néerlandais	4,04	8,14	1,29	101
allemand, anglais	4,04	17,66	7,46	337
espagnol, italien, portugais, danois, suédois, norvégien, finnois, grec	4,64	17,66	6,86	337
langues slaves, turque, hongroise, roumaine et albanaise	4,64	22,10	9,76	447
langues arabe, hébraïque, iraniennes, indiennes et africaines	4,64	30,31	15,20	650
langues japonaise, chinoise et autres langues extrême-orientales	4,64	37,15	19,60	820

Interprétation	Avant le 26.11.1994	2015	Différence 1994-2015	
	Vacation = 3 heures	EUR/h	EUR/h	%
français, néerlandais, allemand et anglais	4,72	34,06	29,34	621
espagnol, italien, portugais, danois, suédois, norvégien, finnois, grec et langage par gestes	6,30	34,06	27,76	441
langues slaves, turque, hongroise, roumaine et albanaise	6,30	47,44	41,14	653
langues arabe, hébraïque, iraniennes, indiennes et africaines	6,30	53,08	46,78	743
langues japonaise, chinoise et les autres langues extrême-orientales	6,30	58,84	52,54	834

Autre nouveauté pour les traducteurs :

- » majoration de 50 % en cas d'urgence (plus de 2200 mots/210 lignes par jour)
- » majoration de 20 % pour les écoutes téléphoniques (transcription ou traduction d'un texte oral)
- » moins 20 % en cas de remise tardive.

Nous espérons qu'en matière de tarifs, le dernier mot n'a pas encore été dit.

Les documents disponibles seront prochainement publiés sur le site www.translators.be.

Les négociations avec le SPF Justice vont se poursuivre ; elles porteront sur le Registre national, la déontologie et les conditions de travail. Une proposition de code de déontologie inspirée du code conçu par la CBTI à l'image du code du Tribunal pour l'Ex-Yougoslavie a été déposée conjointement par la CBTI et Lextra Lingua.

Doris Grollmann ■

5.1.2 La CBTI participait à la journée d'alerte du 20 mars

Une journée d'alerte a été organisée le vendredi 20 mars 2015 à 13 h au palais de Justice de Bruxelles, à l'initiative de différents acteurs du monde judiciaire.

L'objectif de ce rassemblement était d'exiger le refinancement en profondeur de la Justice et d'apporter notre soutien aux projets d'amélioration du paysage judiciaire belge portés par le ministre de la Justice Koen Geens, alors que l'Inspection des finances venait de rejeter en des termes très durs les demandes de rallonges budgétaires indispensables à cet effet.

Vu leurs conditions de travail et de rémunération, indignes d'un pays développé tel que la Belgique, les traducteurs et interprètes jurés de la CBTI ont participé, tout comme les experts, à la journée d'alerte, pour

réitérer leurs revendications (voir les précédents communiqués de presse).

Pour rappel, le droit à disposer d'une traduction ou d'une interprétation relève d'un droit fondamental qui ne peut être outrepassé. Si, demain, les traducteurs et interprètes jurés venaient à disparaître du paysage, c'est tout l'appareil judiciaire de notre Etat démocratique qui se trouverait mis à mal.

Dans la salle des pas perdus noire des toges des magistrats et avocats, Doris Grollmann s'est exprimée au nom des traducteurs et interprètes jurés en dénonçant haut et fort les honteuses conditions de travail et de rémunération.

<http://www.cbti-bkvt.org/fr/news/143-discours-de-doris-grollmann-lors-de-la-journee-d-alerte-du-20-mars-2015>. ■

5.1.3 La CBTI et Lextra Lingua poursuivent leurs travaux avec le cabinet du ministre Geens — sans l'UPTIA

La CBTI et Lextra Lingua regrettent l'incapacité de la toute jeune UPTIA à s'ouvrir au compromis et à respecter ses partenaires de négociation. Les deux groupements ont dès lors décidé de ne plus l'associer aux travaux qu'ils mènent dans le cadre de la concertation organisée par le cabinet du ministre de la Justice.

Peu après sa nomination comme ministre de la Justice, Koen Geens avait annoncé son intention d'inviter les représentants des traducteurs et interprètes jurés à la table des négociations en vue de préparer les arrêtés d'application de la loi du 10 avril 2014 établissant un Registre national des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés et d'améliorer sensiblement les conditions de travail et financières, actuellement précaires, de ces acteurs incontournables du monde judiciaire.

La CBTI et Lextra Lingua, fondée en 2012 et comptant une centaine de membres, avaient été rejointes à cette table par l'Union professionnelle des traducteurs et interprètes assermentés (UPTIA), une nouvelle association rassemblant 19

membres dont les statuts ont été publiés le 25 février 2015.

Malgré leur engagement et leur désir de jouer le jeu de la concertation et du front commun, la CBTI et Lextra Lingua ont dû déplorer à plusieurs reprises l'attitude délétère de leur nouveau partenaire : refusant tout compromis et freinant systématiquement toute démarche constructive, les représentants de l'UPTIA ont rejeté de façon catégorique le travail réalisé depuis des années par la CBTI et Lextra Lingua et ont été jusqu'à remettre en cause leur expertise et leur connaissance des dossiers, voire leur intégrité.

Dans un tel contexte, la CBTI et Lextra Lingua ont, logiquement, décidé de mettre un terme à toute relation de coopération avec l'UPTIA et de ne plus l'impliquer dans leurs travaux.

La CBTI et Lextra Lingua ont déposé le 30 mars au cabinet du ministre de la Justice une proposition commune de code de déontologie et de tarifs uniformisés et revus à la hausse, dans l'espoir de voir enfin avancer les travaux du groupe de contact, pour le plus grand bien des traducteurs et interprètes jurés du Royaume. ■

5.1.4 SOS Accès à la Justice

La CBTI s'est jointe à l'action nationale « SOS Accès à la Justice », organisée le 24 juin devant le ministère de la Justice par la plateforme Justice pour Tous – Recht voor Iedereen. L'organisateur souhaitait attirer l'attention sur le fait que c'est le citoyen

ordinaire qui payera les conséquences du plan Geens.

Les manifestants ont symbolisé les obstacles entravant l'accès à la justice en construisant un mur, qu'ils ont ensuite détruit ensemble. ■

5.1.5 Un saut d'index de trop

Dans un communiqué de presse du 28 avril, la Chambre belge des traducteurs et interprètes et l'Institut des experts judiciaires ont exprimé leur indignation à l'annonce du saut d'index voté la semaine précédente (et publié au Moniteur belge du 27 avril) par la Chambre des représentants.

En matière répressive, nous souhaitons rappeler que nous sommes toujours rémunérés sur la base du tarif fixé par la Circulaire ministérielle 131quater du 31 janvier 2013, tarif dont nous réclamons instamment la révision pour 2016. ■

5.1.6 Journée d'étude INCC

Le 16 juin 2015 s'est tenue à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) une journée d'étude consacrée au Registre national des experts judiciaires et à celui des traducteurs et interprètes. Rita Roggen et Doris Grollmann y ont assisté en tant que représentantes de la CBTI. Il fallait notamment rappeler à Mme Kathelyne Brys, présidente de la Commission des Frais de Justice, les

obligations et contraintes auxquelles sont soumis en tant qu'indépendants les traducteurs et interprètes jurés. Nos deux collègues n'ont pas non plus manqué de faire savoir aux organisateurs qu'elles étaient surprises qu'ils n'aient pas invité à prendre la parole l'association belge qui représente le plus grand nombre de traducteurs et interprètes jurés. ■

5.1.7 Le président de la FIT, Henry Liu, au secours des traducteurs jurés belges

Inquiet de l'évolution de la situation des traducteurs jurés en Belgique, Henry Liu, le président de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT), a profité d'un séjour dans notre plat pays pour plaider la cause de ses collègues belges. Il a été reçu le 9 décembre en compagnie de

Mmes Rita Roggen et Doris Grollmann par le directeur général de l'Organisation judiciaire Jan Bogaert.

Cette intervention de la plus haute instance de notre profession, nous la devons à notre affiliation de longue date à la FIT.

Doris Grollmann ■

5.2 Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTI

La CBTI est extrêmement fière de sa conseillère juridique. Membre de notre association pendant de très nombreuses années en tant que traductrice, Karine Roobrouck a achevé des études de droit et entamé une carrière d'avocate. Depuis lors, nos membres peuvent s'adresser à elle pour obtenir des conseils juridiques sur mesure.

Le 26 février, Karine a remporté le premier prix du concours de plaidoiries René Victor organisé par la Conférence du Barreau d'Anvers. Maître Roobrouck peut désormais représenter le barreau d'Anvers au prochain concours de plaidoiries. Affaire à suivre donc. Félicitations, Karine! ■



5.3 Réalisations du Département Communication

5.3.1 60 ans

L'année 2015 aura avant tout été marquée par l'organisation de la célébration des 60 ans de l'association et par la campagne menée pour promouvoir l'événement auprès du plus grand nombre aussi bien avant, pendant, qu'après le jour J. (lisez aussi le dossier de presse à l'adresse [http://www.cbti-bkvt.org/fr/news/170-la-](http://www.cbti-bkvt.org/fr/news/170-la-cbti-fete-son-60e-anniversaire)

[cbti-fête-son-60e-anniversaire](http://www.cbti-bkvt.org/fr/news/170-la-cbti-fete-son-60e-anniversaire)). Le travail, très varié, est allé de la création du site web à l'envoi des cartons d'invitation. Le département Communication & Relations externes remercie Valérie (secrétariat), Geoffroy (webmaster), Cyrille (rapports et comptes rendus) et toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide. ■

5.3.2 Campagnes de recrutement

Nous avons mené deux nouvelles campagnes de recrutement via les réseaux sociaux et le site web en 2015, avec notamment la campagne « You're not alone », qui a rencontré un franc succès (bravo à Geoffroy pour l'idée originale !)

S'il est difficile de quantifier les retombées exactes de ces campagnes, nous constatons que l'association a accueilli une cinquantaine (!) de nouveaux membres sur la seule année 2015 – à l'évidence, les efforts consentis y sont, du moins en partie, pour quelque chose. L'objectif est de poursuivre dans

cette voie en 2016. Une nouvelle campagne de recrutement prévue pour mars-avril mettra cette fois en avant l'entraide sur les différents problèmes de traduction exposés sur le FastInfo et sur Yammer. Une autre campagne suivra en fin d'année.

Gratuitement affiliés, les étudiants en deuxième année de Master ont pu goûter pour la première fois aux

avantages (événements, conseils, réseautage...) offerts par la CBTI. Laquelle a par ailleurs enregistré l'affiliation de plusieurs jeunes diplômés.

Une campagne de promotion de l'Infoport a aussi été mise sur pied. Il s'agit de rentabiliser davantage cet investissement, consenti il y a quelques années et qui n'a pas encore porté les fruits escomptés. ■

5.3.3 Vade-mecum BQTA-CBTI

Lancé en 2014, le très ambitieux projet de vade-mecum *Marchés publics* a bien évolué en 2015 et est à présent en phase de finalisation. Pour rappel, ce document s'adresse aux rédacteurs de cahiers des charges des marchés publics (services de traduction). Il a été développé dans le cadre d'une collaboration inédite avec la BQTA (l'association belge des agences de traduction) dans le but de proposer un document de référence définissant clairement les éléments qui aideront les rédacteurs dans leur tâche tout en garantissant que la qualité des services livrés corresponde pleinement aux attentes des autorités contractantes. En d'autres termes, le but est de convaincre les responsables que le seul argument du prix ne peut en aucun cas suffire lors de l'attribution de marchés !

Le vade-mecum (en trois langues) sera officiellement publié à l'occasion d'une conférence de presse qui réunira les principaux acteurs du marché et un panel de journalistes. Cette conférence devrait se tenir dans les bureaux d'une instance officielle (cabinet ministériel, SPF, Conseil supérieur), mais au moment

de boucler cette édition, nous attendons des réponses des principaux concernés, si bien que nous ne pouvons encore rien annoncer de façon définitive.

Ce document a nécessité une petite dizaine de réunions avec le groupe de travail (Inez Falley, Agnès Feltkamp et Guillaume Deneufbourg) et d'intenses efforts de réflexion et de rédaction. Il constitue la principale réalisation du département en 2015.

Nous avons dans la foulée décidé d'adapter au marché belge la convention conclue entre les agences de traduction (BQTA) et les traducteurs (CBTI), convention d'ores et déjà active en Finlande et en Hongrie. Toujours soucieuse de défendre les intérêts de ses membres, la CBTI cherche ici à négocier de meilleures conditions avec les agences. A l'issue des débats et après consultation des membres lors de l'AG, Agnès Feltkamp et Guillaume Deneufbourg finaliseront cet accord, pour lequel ils s'inspireront de l'expérience et des résultats obtenus après la parution du vade-mecum. ■

5.3.4 Divers

Après l'énorme travail qu'avait impliqué l'année dernière la refonte complète des documents officiels et de la charte graphique de l'association, nous nous sommes surtout employés à « stabiliser les acquis », en peaufinant et en retravaillant certains documents sur la base du feed-back reçu des membres de l'association et du CA (formulaire de demande d'adhésion,

courriers aux nouveaux membres, boîte à outils, etc.)

Comme chaque année, plusieurs communiqués de presse et communications ont été rédigés et traduits pour alimenter en continu la section « Actualités » du site web ou pour faire entendre notre voix auprès du grand public et des autorités. ■

5.3.5 Offres promotionnelles

Un partenariat a été négocié et conclu en toute fin d'année avec la maison d'édition La Charte (Bruges), qui a accepté de fournir un accès à la version en ligne du dictionnaire juridique J. Moors NL<>FR à un tarif préférentiel. L'abonnement annuel est vendu aux membres au prix de 50 EUR (au lieu de 115 EUR habituellement)

Un premier pack de 20 licences a été acheté par l'association et pratiquement toutes avaient trouvé acquéreur au 15 février, si bien que nous envisageons d'en commander un deuxième.

Un autre partenariat a également été négocié et conclu fin 2015/début 2016 avec le centre de formation français Le Glosa, qui propose des formations en

droit des affaires, sur l'organisation de la justice en France, etc. Catalogue : leglosa.com/formations. La réduction concédée s'élève à 20 %.

À l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire, la CBTI a négocié au profit de ses membres des conditions avantageuses pour l'achat de la nouvelle édition en trois volumes du dictionnaire Van Dale. Un accord, permettant d'obtenir des réductions dans les magasins en Flandre ainsi que lors de commandes en ligne, a simultanément été conclu avec Acco.

D'autres projets d'achat groupé sont envisagés pour 2016, notamment avec les éditeurs des dictionnaires Le Robert et Van Dale. Toute suggestion en la matière est la bienvenue !

Guillaume Deneufbourg
Rita Roggen ■

5.4 Commission sectorielle des responsables de services linguistiques ou de traduction et de coordinateurs linguistiques d'entreprises et d'organisations

A l'initiative de Marleen Vanistendael (SD Worx) et d'Ingrid Joosens (Union Benelux), une Commission sectorielle des responsables de services linguistiques ou de traduction et de coordinateurs linguistiques d'entreprises et d'organisations a vu le jour le 13 juin 2013 au sein de la Chambre belge des traducteurs et interprètes. La Commission poursuit les objectifs suivants :

- » observation de l'évolution du secteur, grâce à la concertation et aux interventions d'orateurs invités ;
- » échange de bonnes pratiques sur les thèmes qui transcendent l'acte de traduction.

La Commission se réunit trois à quatre fois l'an. Au cours de ses premières années d'activité, elle s'est penchée sur les sujets suivants :

- » 13 septembre 2013 : Coup d'envoi, première rencontre et exposé du fonctionnement
- » 22 janvier 2014 : Logiciels de traduction et extraction terminologique
- » 24 avril 2014 : Traduction automatique
- » 11 septembre 2014 : Information à la direction

Le réseau compte aujourd'hui une quinzaine de membres permanents issus des secteurs privé et public.

Les réunions suivantes ont été organisées en 2015 :

La cinquième réunion (le jeudi 29 janvier) a accueilli deux fournisseurs de systèmes de gestion des traductions : Multicorpora et XTM. Cette session était modérée par Nathalie de Sutter, de CrossLang.

Au cours de la sixième réunion, organisée le jeudi 11 juin, les membres se sont intéressés aux thèmes suivants :

1. Utilisation des instruments ad hoc (par exemple, Dragon Naturally Speaking)
2. Problématique de la menace d'externalisation des services linguistiques
3. Perception des services linguistiques

La septième réunion a eu lieu le jeudi 17 septembre. Les participants se sont penchés sur la collaboration entre, d'une part, le service de traduction de l'entreprise ou de l'organisation et d'autre part, les bureaux de traduction / traducteurs indépendants externes. Le sujet a été introduit par monsieur Rudy Tirry, président de la Belgian Quality Translation Association (BQTA).

La huitième réunion a eu lieu le jeudi 17 décembre dans les locaux de l'Université d'Anvers. Les étudiants en traduction-interprétation de l'université et les étudiants de l'Université de Leuven

– orientation traducteur-interprète y étaient également conviés.

Les hôtes ont assisté à deux master classes :

1. Révision, par le Dr Isabelle Robert

2. Transédition, par le Dr Iris Schrijver

Si vous souhaitez en apprendre plus sur cette Commission, adressez-vous à marleen.vanistendael@translators.be ou à ingrid.joosens@translators.be ■

6 COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS INTER- PROFESSIONNELLES

6.1 FVB (Fédération des Professions Libérales)

La CBTI a assisté à quatre réunions du conseil d'administration, à deux assemblées générales, à l'inauguration de l'année d'activité ainsi qu'à la célébration du Nouvel An. Des ministres (Kris Peeters, Koen Geens...) sont régulièrement conviés aux réunions du conseil d'administration pour y exposer leur politique et répondre aux questions.

Cette année, la journée des professions libérales (le 28 avril) était consacrée à l'importance des Ordres dans les professions libérales.

Les possibilités de lobbying avec les autorités et les institutions européennes ont été le thème le plus pertinent pour la CBTI en 2015.

Agnès Feltkamp ■

6.2 UNPLIB

2015 fut une année de transition pour l'UNPLIB, qui réfléchit toujours à une révision de ses statuts, ainsi qu'à sa collaboration avec l'UCM.

Son colloque annuel, qui s'est tenu le 22 octobre à Bruxelles, portait sur le thème « Prévention et résolution du burn-out

dans les professions libérales ». Il a rencontré un vif succès.

L'année 2016 devrait elle aussi être placée sous le signe du changement, avec l'élection d'un nouveau (ou d'une nouvelle) président(e).

Ludovic Pierard ■

6.3 Conseil supérieur des indépendants et des PME

Pour le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, l'année 2015 fut assez riche grâce à l'organisation de rencontres avec deux ministres : Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale et Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs. Ces rencontres ont permis à la CBTI de s'entretenir avec les collaborateurs des services publics concernés.

L'avis émis par la commission sectorielle 15 (« autres professions intellectuelles ») sommant le SPF Justice de s'acquitter des factures impayées (en insistant sur la situation difficile des interprètes et traducteurs en milieu judiciaire) a été

confirmé et réitéré par l'Assemblée générale du Conseil Supérieur.

À la fin de l'année, la CBTI a demandé au Conseil Supérieur d'émettre un avis au sujet des arrêtés d'exécution fixant les tarifs des interprètes et traducteurs en milieu judiciaire, les tarifs qui figurent dans les textes soumis lors des négociations menées au cabinet du SPF Justice ne permettant en effet pas à ces professionnels de vivre décemment de leur activité. La proposition d'avis a été soumise début 2016 à la CBTI.

L'année 2016 sera celle du renouvellement des sièges attribués aux organisations professionnelles. Il va de soi que la CBTI a déposé un dossier pour conserver le sien et qu'elle ne doute pas de recevoir une réponse positive.

Agnès Feltkamp
Ludovic Pierard ■

7 PUBLICATIONS

7.1 Le Linguiste

C'est au sortir de l'Assemblée générale du 21 mars que Le Linguiste se voit insuffler une dynamique nouvelle. Le nouveau conseil d'administration commence par opérer une réorganisation au sein du comité de rédaction, notamment en changeant de rédacteur en chef. Il confie au REC et à son équipe la mission d'assurer au Linguiste un contenu saisissant, un design attrayant et une parution régulière – soit quatre numéros par an. Le principe de la parution en ligne exclusivement, dans une double posture de modernité et d'éco-attitude, est maintenu.

Passée la période transitoire, le ton du nouvel élan éditorial est donné dans Le Linguiste 2015/1, dont le design des plus alléchant synchronise images, couleurs et ligne éditoriale. La page-couverture suggère très explicitement le nouvel envol, au niveau de l'esthétique. C'est dans cette logique que les images pertinentes accompagnent, au fil des pages, le ton de chaque texte : la problématique de la langue non native comme langue-cible, l'existence querellée de la traductologie depuis sa naissance, le nom de baptême d'un pays comme acte de traduction, des goulots d'étranglement à l'épanouissement de l'interprétation judiciaire, ou même simplement de l'interprétation, au pays nommé tout bonnement Interprétistan, etc.

Le Linguiste 2015/2 est paré aux couleurs de la fête, un tarabiscotage spécial qui tire son inspiration de la

grandeur de l'événement que vient de célébrer la CBTI sexagénaire. Le Linguiste 2015/2 s'est voulu tribune par excellence des festivités du 60^e anniversaire de l'association qui lui sert de cadre d'expression : feux d'artifice, bougies, et pas moins qu'une galerie-photos accompagnent le reportage percutant et les interviews de haut vol. Ce décor de circonstance est destiné à rendre compte en grandeur nature du déroulement des festivités dans son ensemble, de l'utile (réflexions thématiques) à l'agréable (réjouissances), avec foi en l'avenir de la profession.

Et pour mieux envisager son avenir, justement, Le Linguiste s'est évertué, dans son numéro 2015/3, à regarder dans le rétroviseur, aux aurores de la saison hivernale. Nous y remontons le temps, à l'effet de revisiter succinctement le chemin éditorial parcouru depuis le commencement. Ainsi, toujours dans une ambiance festive, des morceaux choisis des années 1955, 1965, 1975... et 1995 côtoient allégrement les fleurs que constituent les messages de félicitations ayant envahi la boîte aux lettres d'une CBTI qui vient de souffler ses 60 bougies.

Assurément, pour un coup d'essai, la nouvelle dynamique constitue un coup de maître. Et Le Linguiste 2015/4, dernier numéro de l'année écoulée, donne l'opportunité à la présidente de la CBTI de présenter une fois de plus sa vision de l'association et, partant, des enjeux liés au secteur d'activité. Entre autres

réflexions suggestives, deux aspects du métier que sont la certification et la déontologie, ainsi que l'évocation de la réforme ayant trait à la formation en traduction et interprétation.

Pour le cas d'espèce, Le Linguiste 2016/1 donne la parole aux dirigeants des nouvelles plateformes de formation en

TI, à l'effet d'amener le lecteur à mieux cerner les enjeux du décret du 11 avril 2014. En outre, notre métier constituant une passerelle linguistico-culturelle avérée, ce numéro est un clin d'œil en direction des langues menacées de disparition, ceci dans le sillage de la Journée mondiale de la Langue maternelle, le 21 février.

Cyrille Ndjitat Tatchou ■

7.2 Site web

7.2.1 Évolution

Après la refonte complète opérée en 2014, le site web de la CBTI a continué à évoluer à un rythme plus posé en 2015 : à l'usage, l'équipe de rédaction a en effet pu confirmer que les bases posées étaient saines et que, dans un premier temps du moins, seuls quelques ajustements relativement mineurs étaient nécessaires.

Certaines améliorations demeurent envisageables, notamment en ce qui concerne le référencement et l'ajout de fonctionnalités en back-end. L'équipe de gestion compte reprendre progressivement les travaux à partir de 2016. ■

7.2.2 Statistiques de publication

Au 31 décembre 2015, le site web comptait 188 actualités, 100 événements, 31 pages fixes et 184 documents publiés, parfois dans 4 langues (voire beaucoup plus dans le cas de certains documents).

Toutes ces informations sont accessibles directement depuis la page d'accueil ou

via les différentes sections du menu principal. Les actualités et les événements inscrits à l'agenda sont classés en différentes catégories qui sont autant de mots-clés permettant de les retrouver aisément et en peu de clics. ■

7.2.3 Statistiques de consultation

L'année 2015 est la première où la CBTI dispose de statistiques complètes pour le nouveau site. Les chiffres sont encourageants.

Comparaison 2015 / 2014

Les statistiques de consultation du nouveau site ont connu une envolée

assez spectaculaire par rapport à 2014, année de son lancement :

- » 55 043 sessions en 2015, contre 37 194 en 2014 (+17 849 / +48 %)
- » 35 992 visiteurs uniques, contre 23 619 (+12 373 / +52,4 %)
- » 175 735 pages vues, contre 151 165 (+24 570 / +16,3 %)

En 2015, le site a donc franchi la barre des 4 500 visites par mois (contre 3 100 en 2014), ce qui est une excellente nouvelle pour la visibilité des membres de la CBTI comme pour la profession dans son ensemble. Les chiffres relatifs aux nombres de sessions et de visiteurs uniques, en particulier, ont enregistré une hausse considérable : +50 % environ.

Comparaison 2015 / 2013

La comparaison entre 2015 et 2013, année qui a directement précédé le lancement du nouveau site, est encore plus encourageante :

- » 55 043 sessions en 2015, contre 31 632 en 2013 (+23 411 / +74 %)
- » 35 992 visiteurs uniques, contre 18 779 (+17 213 / +91,7 %)
- » 175 735 pages vues, contre 131 900 (+43 835 / +33,2 %)

On constate que le nombre de visiteurs a pratiquement doublé en à peine deux ans. Le nombre de visites mensuelles est quant à lui passé de moins de 2 700 à plus de 4 500, ce qui constitue le plus beau des plébiscites pour la clarté et l'accessibilité du nouveau site. ■

7.2.4 Équipe de gestion

Comme toujours, la publication des informations sur le site résulte d'un travail d'équipe.

Si la coordination, la gestion quotidienne et les évolutions du site sont assurées par le webmaster, Geoffroy Destrebecq, celui-ci est épaulé dans sa tâche par

Nicolas Lefèvre, coresponsable de la publication du contenu, par le secrétariat et surtout par l'équipe de rédaction (membres du conseil d'administration et autres bénévoles) et le pool de traducteurs bénévoles, coordonné par Katleen De Bruyn, sans qui rien ne serait possible. ■

7.3 Wikipedia

Aucun développement n'est à signaler sur ce point en 2015. ■

7.4 Yammer

En 2013, à la suite de la révision des statuts de l'association et en particulier de l'introduction de nouvelles catégories de membres ne pouvant pas avoir accès à toutes les informations, le conseil d'administration

a pris la décision d'adopter un nouvel outil de communication interne nommé Yammer, initialement dans le but de remplacer le FastInfo.



Les deux outils ont toutefois continué à cohabiter tout au long de 2014 et 2015, bien que toutes les nouvelles inscriptions se fassent uniquement sur Yammer.

Notons que l'équipe informatique a rédigé à l'intention des membres un manuel d'utilisation, un guide de démarrage rapide en images et un code de bonne conduite, tous téléchargeables

sur une [page du site web consacrée à l'outil](#). Elle a également organisé plusieurs formations (gratuites pour les membres) destinées tant à expliquer l'utilisation de Yammer qu'à démontrer sa simplicité.

Fin 2015, le réseau Yammer de la CBTI comptait 268 inscrits, soit un peu plus de la moitié des membres. ■

7.5 Réseaux sociaux

L'objectif de notre présence sur les réseaux sociaux est bien entendu d'augmenter notre visibilité, en exploitant ces outils faciles à utiliser et totalement gratuits. Tous les

événements et toutes les actualités de notre site Internet y sont automatiquement publiés, ce qui permet de les diffuser plus largement.

7.5.1 Facebook

Au 8 février 2016, la page Facebook comptait 511 mentions « J'aime », avec une portée moyenne d'environ 300 vues par publication. La publication de la CBTI la plus performante en 2015 fut la lettre

ouverte à Gwendolyne Rutten, publiée le 17 décembre, avec 1 500 vues. Facebook est le réseau social le plus activement utilisé par l'association.

7.5.2 LinkedIn

Au 8 février 2016, le profil LinkedIn de la CBTI comptait 1 287 contacts, soit 403 de plus qu'au 28 janvier 2015.

7.5.3 Twitter

Fin 2013, la CBTI avait ouvert un compte Twitter (@CBTIBKVT). En 2014, elle a mis en place un système y assurant la publication automatique de tous les messages qu'elle diffuse sur Facebook.

Bien que l'on ait constaté en 2015 une progression notable du nombre

d'abonnés (132 en fin d'exercice, contre 55 au 31 décembre 2014), la portée de l'association sur ce réseau social demeure assez limitée, ce qui n'est guère étonnant dans la mesure où elle ne l'utilise encore que de manière très secondaire.

7.5.4 Google+

La CBTI avait ouvert en 2014 un compte [Google+](#), dont la présence favorise le référencement du site web, mais elle ne l'utilise pas activement. Au vu de la faible popularité de ce réseau social auprès des internautes, il n'est pas garanti

qu'elle le fasse un jour, à moins que d'autres raisons techniques ne l'y poussent ou que l'équipe informatique ne trouve un moyen simple d'y publier du contenu de manière automatique, comme elle l'a fait pour Twitter.

Geoffroy Destrebecq ■

7.6 Vade-mecum du traducteur-interprète indépendant

Dans le courant de l'année 2015, diverses erreurs ou lacunes nous ont été signalées dans l'édition 2014 du vade-mecum. De nouvelles données nous ont également été communiquées.

Nous nous chargeons de compiler le tout et insérons périodiquement des séries de modifications. Les textes doivent ensuite être traduits. Merci pour

toutes vos remarques et informations utiles !

Le vade-mecum a donc subi quelques ajouts et modifications. Nous poursuivrons ce travail en 2016.

Vous trouverez les versions française et néerlandaise du vade-mecum dans l'onglet « Publications » du site de la CBTI.

Els Govaerts ■

8 CONTACTS INTERNATIONAUX

8.1 FIT

Notre rôle au sein du conseil d'administration de FIT Europe implique une réunion Skype par mois. Nous sommes devenus un peu le rédacteur habituel de FIT Europe puisque nous avons rédigé les projets de l'ensemble des communications et autres courriers de fond, en étroite collaboration avec la présidente, Natacha Dalügge-Momme, qui est aussi membre de la CBTI, avant de les faire peaufiner par les autres membres du directoire.

Nous avons rédigé :

- » un communiqué sur le marché unique numérique européen ;
- » un communiqué sur les interprètes afghans abandonnés à leur sort après le retrait de nos troupes ;
- » un communiqué sur le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership) et ses implications

probables pour les professionnels de la traduction et de l'interprétation en Europe, après avoir effectué des recherches approfondies, notamment sur toutes les études en la matière ;

- » une lettre de doléances à l'intention de FIT Monde.

Nous avons par ailleurs tenu le stand de FIT Europe avec plusieurs collègues du conseil d'administration lors du Forum Translating Europe organisé par la Commission européenne et nous nous sommes consacré à la réception des membres du conseil d'administration de FIT Europe lors de son assemblée générale qui a eu lieu à Bruxelles subséquemment au 60^e anniversaire. A cette occasion, nous avons accompagné le président mondial, Henry Liu, et la présidente de FIT Europe, Natacha, pour des actions de lobbying auprès de l'OTAN et de la Commission européenne.

Max De Brouwer ■

8.2 Réseau franco-anglais

Depuis onze ans, le French Network de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI, Royaume-Uni) invite les adhérents travaillant dans le couple FR<>EN à participer à son forum électronique. Cette association recense 3 000 affiliés.

Le groupe, qui compte plus de 300 membres, est un forum d'entraide et d'échange, sur les plans tant professionnel (questions de terminologie) que pratique (modalités de paiement, frais bancaires, problèmes informatiques, sans oublier les conseils sur l'achat ou l'utilisation de logiciels ou

les « bêtes noires » parmi les agences). Cet échange entre les membres des trois organisations est précieux pour tous les traducteurs qui travaillent dans ce couple de langues, qu'ils soient anglophones ou francophones, qu'ils vivent en Belgique, en France, en Grande-Bretagne ou ailleurs.

Le réseau est l'un des 12 réseaux linguistiques de l'ITI. Il permet aux membres de la CBTI d'entrer en contact avec 200 membres de l'ITI et plus de 80 membres de la Société française des Traducteurs (forte de plus de 1400 membres, la SFT est aujourd'hui le premier groupement de traducteurs professionnels en France). Les adhérents à la CBTI travaillant dans le couple FR<>EN ont la possibilité de participer au forum électronique FrenchNet du French Network de l'Institute of Translation and Interpreting. Les membres peuvent s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais. Les inscriptions et les renouvellements ont lieu en août/septembre de chaque année.

Sur le plan pratique, le French Network nous propose une cotisation annuelle au tarif préférentiel de 6,5 EUR. En août/septembre 2016, l'adhésion sera à nouveau ouverte aux nouveaux membres – qui doivent par ailleurs être en ordre de cotisation CBTI.

Les messages postés sur ITI-FrenchNet ne sont pas modérés, mais les adhérents doivent respecter un certain nombre de règles régissant son fonctionnement, qui sont réunies dans la « Netiquette 13 ».

Outre la participation au forum électronique ITI-FrenchNet sur Yahoo!

Groups, vous avez accès au site du French Network (<http://www.iti-frenchnetwork.co.uk>) et à la lettre d'information *Au Courant*, téléchargeable sur le site du forum sous la rubrique « Files ».

Des rencontres professionnelles, auxquelles tout le monde est cordialement invité, sont organisées tout au long de l'année par l'ITI, ses divers réseaux et la SFT. Des rencontres amicales sont autant d'occasions de faire connaissance avec nos collègues Anglais et Français. La traditionnelle Fête des Rois a lieu en janvier. Elle est précédée d'un atelier. Cette année (2016), nous avons pu visiter le quartier très agréable et silencieux du temple (les Inns of court) et le Devereux pub, un bâtiment classé. Une autre excellente opportunité de se voir est le Walking Weekend. En 2015, nous avons eu le plaisir de parcourir des sentiers le long d'Offa's Dyke (Clawdd Offa, en gallois) ; cet ensemble de constructions censé protéger les Anglais des attaques galloises est composé principalement d'un grand mur de terre et forme la frontière entre l'Angleterre et le Pays de Galles. Nous avons séjourné dans un château hanté à St-Briavels, près du village de Lydney, dans le Gloucestershire. L'endroit est magnifique. Seul bémol : les fantômes, dans ces lieux vieux de 800 ans, pleurent, la nuit...

Si vous souhaitez rejoindre ce réseau bilingue international, n'hésitez pas à prendre contact avec le soussigné (frenchnet@translators.be), qui coordonne les inscriptions du côté belge.

Chris Griffin ■



8.3 Réseau franco-allemand

La 22^e rencontre annuelle du Réseau franco-allemand a eu lieu à Bonn, au Gustav-Stresemann-Institut (GSI), du 29 octobre au 1^{er} novembre 2015. Comme d'habitude, le bilan est positif et les 74 participants n'ont certainement pas manqué de constater l'utilité de ce genre de manifestation, malgré l'évolution de la situation depuis 1993 : même si les moyens de communication et les outils de traduction (d'une qualité toutefois pas toujours égale) se multiplient, rien ne vaut le contact direct et la rencontre.

Le vendredi, la visite du « bungalow » de plusieurs chanceliers allemands successifs fut l'occasion de se replonger dans l'histoire : Bonn fut la capitale provisoire de l'Allemagne de l'Ouest pendant des décennies... avant de passer à tout autre chose : le facteur d'orgues Klais, une ancienne maison renommée, qui nous a initiés aux méandres des tuyaux d'orgues. Notre « guide » s'étonnait de voir un groupe aussi curieux, qui n'arrêtait pas de demander des explications. Et bien, oui, les traducteurs sont une espèce curieuse ! Enfin, le buffet des retrouvailles, le soir, toujours joyeux, au cours duquel on salue les anciens amis et noue connaissance avec les « petits nouveaux » – nombreux cette année, ce qui est très bien !

Le séminaire du samedi s'est articulé autour de cinq contributions : Sabine Koenig a présenté la terminologie de la

mode (« Parlons chiffons – tissus, coupes et couleurs ») et Frank van Pernis a fait état de ses nombreuses propositions de traduction de termes relevant des médias (« Indépendance de la presse et démocratie – la terminologie médiatique à l'heure des quotidiens numériques en ligne »). Le temps était trop court et les micros trop peu nombreux pour permettre à tous les participants, voire à tous les « contributeurs à la traduction », de s'exprimer. Les trois autres exposés ont également été bien reçus : Universitas (Autriche) a présenté la pêche en haute mer, en apportant d'excellentes précisions sur la terminologie française et allemande de ce domaine (« Wettfischen in den Weltmeeren », par Christine Preiner), la SFT, la problématique des différences typographiques en allemand et en français, avec quelques remarques concernant la Suisse (Andrea Alvermann) et ATICOM, un excellent exposé sur la « Franzosenzeit » des pays rhénans (Georg Mölich).

Ces trois jours instructifs et chaleureux se sont achevés par une visite guidée de la charmante ville de Bonn, que baignait un soleil radieux.

La 23^e rencontre, organisée par la CBTI, aura lieu à Mons du 21 au 23 octobre 2016.

Dès maintenant : cordiale invitation à tous les collègues ayant l'allemand et le français comme langues de travail !

Silvia Brügelmann-Gaspard ■

8.4 Bremer Runde

La Bremer Runde, fondée par le directeur du groupe LÓPEZ-EBRI à Brême/RFA (d'où son nom), a pour but d'installer entre les associations allemandes un dialogue informel sur les évolutions récentes dans le monde de la traduction. Avec le temps, la Bremer Runde s'est ouverte aux associations des pays où l'allemand fait partie des langues officielles (Autriche, Belgique, Italie, Suisse), mais aussi à FIT Europe. Ces réunions sont une source inestimable d'informations pour la CBTI et ses membres. Elles renforcent les liens entre les associations et confèrent ainsi une plus grande cohérence à leurs actions.

La Bremer Runde s'est réunie à deux reprises en 2015 : le 15 mai à Berlin, à l'initiative de l'association allemande BDÜ et le 24 octobre à Karlsruhe, sur une invitation de la VÜD.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

- » la diminution des barèmes des traducteurs et interprètes jurés en Autriche ;
- » l'échange de sujets, et d'orateurs, entre associations ;
- » l'exigence de la VdÜ, au cas où le droit d'auteur serait réformé, de voir les associations professionnelles autorisées à introduire une action en justice ;

- » le code de bonnes pratiques sur la collaboration entre agences et traducteurs, contresigné par la BDÜ et la QSD ;
- » la présentation de la BDÜ-Verbandsakademie, qui organise des formations pour les responsables, les formateurs et les animateurs œuvrant en son sein (la fédération compte près de 8000 membres) ;
- » la démarche des associations allemandes auprès des rédactions du Duden et d'autres ouvrages de référence, pour obtenir la correction de la définition des termes « traducteur » et « interprète » (à l'image d'une action similaire menée l'an dernier par les associations autrichiennes) ;
- » le projet d'UNIVERSITAS d'organiser une formation de perfectionnement à l'interprétation par vidéo ; UNIVERSITAS est à la recherche de partenariats avec d'autres associations ;
- » le projet d'EULITA d'élaborer une norme pour les interprètes jurés, laquelle s'inspirerait fortement de la norme ISO pour le « Community Interpreting », a été discuté et critiqué ;
- » la réforme du Règlement général des tarifs en matière correctionnelle.

La prochaine réunion aura lieu à Vienne, au début du mois d'avril 2016.

Doris Grollmann ■

9 GESTION JOURNALIÈRE

9.1 Commission d'examens des traducteurs jurés

9.1.1 Résultats des examens de traducteurs jurés

Session du 18 novembre 2015

Nombre de candidats	Langues	Réussites	Mi-réussites
11	Vers le FR : TU-AR-PL	4	1
	Vers le NL : AR		

Session du 20 novembre 2015

Nombre de candidats	Langues	Réussites	Mi-réussites
16	Vers le FR : RO-EN-PT-RU-SQ- EL	3 (à l'heure d'écrire ces lignes)	3 (à l'heure d'écrire ces lignes)
	Vers le NL : PT		

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous n'avions pas reçu les résultats FR-PT-FR (4 candidats) et FR-EL-FR (1 candidat).

9.2 Commission d'admission des nouveaux membres

	Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
1	Aurélié Lemarteleur	Trad.	Master en traduction Université de Grenoble [FR]	EN, DE > FR
2	Julie Demelenne	Trad. et TJ	Licenciée traducteur Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	NL, EN > FR
3	Borgonjon Roeland	Trad. et TJ	Licentiaat vertaler Universiteit Antwerpen	ES, EN > NL
4	Federica Mantica	Int. C, S et Conf	Master of arts in het tolken Hogeschool-Universiteit Brussel	IT (a), NL(b), EN (c)
5	Helmut Van Poelvoorde	Trad.	Master in het Vertalen Erasmus Hogeschool	FR, EN, ES >NL
6	Eléonore Westrade	Trad. et TJ	Licence en traduction Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, IT > FR, IT
7	Karen Campman	Trad.	Licentiaat vertaler Universiteit Antwerpen	FR, PT > NL
8	Erwin Carpentier	Trad. et TJ	Vertaler-Revisor voor de Federale Administraties	FR, EN > NL
9	Nadia Cornelis	Trad.	Licentiate Romaanse Filologie Vrije Universiteit Brussel (VUB)	FR, EN > NL
10	Barbara Leboutte	Trad.	Licencié traducteur Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, DE, NL > FR
11	Anne Lemoine	Trad.	Master en traduction et DESS en Traduction ès relations internationales Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, DE > FR
12	Sandrine Plunus	Trad.	Master en traduction Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, NL > FR
13	Bert Rohaert	Trad. et Int. Conf	Licentiaat vertaler Hogeschool Antwerpen	FR, DE > NL Interp. NL(a), Fr et DE (b)
14	Suzane Netto	Trad.	Licence en langues étrangères appliquées Université Paris III - Sorbonne [FR]	FR > PT
15	Jehanne Henin	Trad.	Licenciée traducteur Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, RU, Croatian > FR
16	Laetitia Palmaerts	Trad.	Master en traduction Haute École de Bruxelles (ISTI)	IT, NL > FR
17	Sandra Drechsel	Trad.	Diplom-Dolmetscher Universität Leipzig [DE]	EN, ES > DE
18	Isabelle Galler	Trad. et TJ	Licenciée - Interprète Haute École Francisco Ferrer (Institut Lucien Cooremans)	EN, ES > FR Interp FR (a), EN (b), ES (c)

	Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
19	Sandra Scheuren	Trad. et TJ	Maîtrise universitaire en traduction Université de Genève [CH]	FR, EN > DE et TJ EN > DE
20	Véronique Mercier	Trad.	Master en traduction, à finalité spécialisée Université de Liège	DE, EN > FR
21	Helena Vansynghel	Trad. et TJ	Licentiaat - vertaler Hogeschool Gent	FR, EN, ES > NL et TJ FR, ES > NL
22	Mohamed Oughcha	Trad.	Licencié traducteur Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, DE > FR
23	Grégory Dejaeger	Trad.	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	EN, DA > FR
24	Anne-Virginie Loosbergh	Trad.	Licencié traducteur	EN, ES > FR
25	Veerle Bammens	Trad.	Licentiaat/Master - vertaler Hogeschool-Universiteit Brussel	IT > NL, EN
26	Karen Govaerts	Trad. et TJ	Master in het Vertalen Hogeschool-Universiteit Brussel	EN, DE > NL et TJ DE > NL
27	Freddy De Smijter	Trad. et TJ	Master of arts in het vertalen Hogeschool Gent	EN, CS > NL
28	Jean-François Maghe	Trad. et TJ	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	NL, EN > FR
29	Nathan Vandamme	Int. C, S et Conf	Master in het tolken Thomas More Antwerpen	NL (a), FR(b), IT (c)
30	Pepijn Bonte	Int. C	Bachelier en traduction et interprétation Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	NL (a), FR(b), DE (c)
31	Joan Van Poelvoorde	Trad.	Licentiaat - vertaler Hogeschool Gent	FR, EN > NL
32	Véronique Lessinnes	Trad.	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	NL, DE, EN > FR
33	Tony Wehbe	Trad. et TJ	Master en traduction Haute École de Bruxelles (ISTI)	ES, NL > FR et TJ ES, NL, EN > FR
34	Fabienne Descamps	Trad.	Licentiaat - vertaler Hogeschool Gent	FR, DE > NL
35	Erna Dernicourt	Membre associé		
36	Xavier Méode	Trad. et Int. C	Master en interprétation Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, RU > FR et FR(a), EN et RU (c)
37	Charles Delplanche	Int. C, S, L et Conf	Master en interprétation Haute École de Bruxelles (ISTI)	FR (a), EN (b), ES (c)

	Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
38	Laurent Libert	Trad.		EN> NL, DE
39	Géraldine Arnould	Trad.	Licencié traducteur Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	RU, EN, NL > FR
40	Arsen Nazarian	Trad. et TJ 's Int. C, Soc	Bachelor vertaler - tolk Hogeschool West-Nederland [NL]	NL, EN > Armenien, Perse Intep. Armenien, Perse (a), NL, En (b)
41	Elena Beau	Trad. et TJ	Master en traduction	FR, EN > RU
42	Mireille Peeters	Trad.	Licentiaat - vertaler Artesis Hogeschool Antwerpen (HIVT)	FR, DE, EN > NL
43	Vincent Blancquart	Trad. et Int. C, S et L	Master en interprétation à finalité spécialisée Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:Ell)	ES, EN, NL > FR Interp. FR (a), EN (b) et ES (c)
44	Malorie Derval	Trad.	Licenciée traducteur Haute École Francisco Ferrer (Institut Lucien Cooremans)	EN, ES > FR
45	Floriane Bonnave	Trad.	Master en traduction Haute École de Bruxelles (ISTI)	DE, EN, NL > FR
46	Elien Langen	Trad. et Int. C, S, L, Conf	Master in het tolken Erasmus Hogeschool	ES, FR > NL Interp. NL (a), FR(b) et ES (c)
47	Kelly Sobota	Trad.	Licentiaat - vertaler Artesis Hogeschool Antwerpen (HIVT)	FR, IT > NL
48	Els Kennis	Trad.	Licentiaat Universiteit Antwerpen	NL, DE > NL, DE
49	Nebija Islamovski	Trad. et TJ	professeur de littérature française	Bosniaque, croate, FR > serbe
50	Sophie Reynaud	Trad. et Int. C, S, Conf	Master of arts Universität zu Köln [DE]	DE, EN > FR Interp. FR (a), DE (b) et EN (c)
51	Diane Van Hoof	Trad. et Int. C	Licentiaat / Doctoraat Universiteit Antwerpen	NL, EN > EN, NL Interp. NL, EN (a), EN, NL (b)
52	Anna Croes	Trad. et Int.	Licenciée en traduction Università degli Studi di Trieste [IT]	IT, NL > FR Interp. IT, FR (a), NL (b)
53	Lauranne Paës	Trad. et TJ	Master en traduction Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, IT > FR

	Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
54	Zine el abidine Idrissi Regragui	Trad. et TJ et Int. Soc	Études spécialisées en sciences du langage Université de Mons-Hainaut (UMH)	FR, EN > AR et TJ AR, EN, FR >> AR, EN, FR Interp. AR (a), FR, EN (b)
55	Noëlle Michel	Trad.	Master	NL, EN > FR
56	Isabelle Walschap	Trad.	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	EN, NL, DE > FR
57	Saskia Vandenberghe	Trad. et Int. C, S, Conf	Licentiaat - Tolk Katholieke Vlaamse Hogeschool Antwerpen	ES, EN, RU > NL Interp. NL (a), ES, EN (b) et RU (c)
58	Kelly Brosens	Trad.	Master of arts in het vertalen Universiteit Antwerpen	DE, PT > NL
59	Flora Farid	Int. C, L, Soc		RU (a), AR, NL (b)
60	Jean-Michel De Vos	Trad. et TJ	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	EN, NL > FR
61	Anne-Marie Lysens	Trad. et TJ	Licentiate klassieke filologie	FR, Latijn > NL, PT Interp. NL, PT (a), NL, PT (b) et FR (c)
62	Cathalina Depoorter	Trad.	Master of arts in het vertalen Hogeschool Gent	EN, ES > NL
63	Geertrui Timmers	Trad.	Vertaler Vertaalacademie Maastricht [NL]	EN, IT, FR > NL
64	Brigitte Cloot	Trad. et TJ	Candidat traducteur Haute École de Bruxelles (ISTI)	FR, NL, EN > DE et TJ FR >>DE
65	Céline Maes	Trad. et TJ	Master en traduction Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, NL > FR
66	Pierre Lambert	Trad.	Licencié en philologie germanique Katholieke Universiteit Leuven	NL, PO, DE > FR
67	Ilse Vemeiren	Trad. Membre associée		FR, EN, DE, ES > NL
68	Aitziber Solano Iriarte	Trad. et TJ, Int. L et Soc	Licentiaat Vertaler -Tolk Universidad de Granada [ESP]	NL, EN, FR > ES et TJ NL, ES, EN >>NL, ES, EN Interp. ES (a), NL, EN (b) et FR (c)
69	Sofie Janssens	Trad.	Licentiaat - Vertaler Hogeschool Antwerpen	EN, ES > NL



	Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
70	Danièle Di Cato	Trad. et TJ	Master en traduction et doctorat en philosophie Universität Innsbruck [A]	EN, FR, IT, DE, LUX > DE, LU et TJ EN, FR, DEZ, IT, LUX < EN, FR, DEZ, IT, LUX
71	Mikaël Bernard	Trad.	Master en traduction Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, ES > FR
72	Isha Dalaya	Trad. et Int. Conf	Bachelier en traduction et interprétation, postgraduat interprète de conférence et master European Studies Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, DE, TU > FR Interp. FR (a), EN (b) et DE, TU (c)
73	Clotilde Hamblenne	Trad.	Licenciée traducteur Haute École de Bruxelles (ISTI)	NL, EN, DE > FR
74	Hélène Larsimont	Trad.	Licenciée traducteur Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, ES > FR
75	Boushra Ezzideen	Trad. Membre associée TJ Int. L, Soc et Jurée	Formation TIJ Lessius, cours de traduction Université Beirut Lessius Hogeschool	EN, NL > AR Interp. AR (a), EN, NL (b)
76	Caroline Marie	Trad.	Master en traduction multidisciplinaire Haute École Léonard de Vinci (ILMH)	EN, RU > FR
77	Isabelle Derson	Trad.	Licencié traducteur Haute École de Bruxelles (ISTI)	EN, NL, ES > FR
78	Laetitia Vigliucci	Trad.	Master en traduction multidisciplinaire Université de Mons (UMons)	EN, NL > FR
79	Vanessa Thiernesse	Trad.	Licencié traducteur Université de Mons-Hainaut / Université de Mons (FTI:EII)	ES, DE > FR
80	Silke Van Vlasselaer	Trad.	Master of Arts in het vertalen Lessius Hogeschool	DE, ES > NL

Patricia Alarcón ■

9.3 Rapport du trésorier

Recettes	2015		2014		2013	
Cotisations - Membres effectifs	74 175,00	420 membres	67 247,32		65 729,32	
					1 360,00	
Cotisations - Membres associés	1 375,00	14 membres			120,00	
Cotisations - Membres protecteurs	4 780,00	80 330,00	6 030,00	73 277,32	750,00	67 959,32
Abonnements Linguiste	50,00		33,00		236,00	
Abonnements Babel					40,00	
Location INFOPORT	816,75	866,75	2 731,58	2 764,58	2 087,25	2 363,25
Nouvel An	1 475,00		2 125,00		2 390,00	
					1 640,00	
Assemblée générale	2 350,00		1 575,00		710,00	
					810,00	
Saint-Jérôme	15 405,00		1 192,50		0,00	
Réunion RFA					0,00	
Linguajuris/Interact.J					0,00	
Se Spécialiser - 27 mai	2 514,00		4 557,40		60,00	
Forum Trados - 19 apr			3 300,00		150,00	
Déjà Vu - 17 juin			825,00		390,00	
Déjà Vu - 3 sept					330,00	
Offres de prix - 22 octobre					210,00	
French Network	-5,00		45,00		-5,00	
Formations		21 739,00		13 619,90		6 615,00
Annuaire					30,00	
Examens	7 950,00		12 300,00		13 875,00	
Ventes (polos, cd-rom), aussi après achats groupés					0,00	
Achats groupés	11 280,07		5 931,99			
Divers			36,30		0,00	
Publicité		19 230,07		18 268,29	0,00	13 905,00
Produits financiers	207,49		270,88		653,05	
Paiements divers						
Produits exceptionnels		207,49		270,88		653,05
Total	122 373,31	122 373,31	108 200,97		91 495,62	

Dépenses	2015		2014		2013	
Installations, machines et mobilier					-7 868,03	-7 868,03
Nouvel An	-4 184,00		-3 706,00		-3 484,00	
	-1 475,00	> pour 2016				
Assemblée générale	-4 686,49		-3 300,00		-5 822,34	
Saint-Jérôme	-20 237,32		-1 168,60		36,00	
Réseau Franco-Allemand					-1 194,91	
Linguajuris/Interact.J					--	
Activités	-975,00		-1 040,00			
Formations			-2 176,60	Masterclass		
Réunions nationales (CA...)	-2 642,67		-1 722,61		-2 155,80	
Réunions examens			-824,38			
Réunion TJ						
Réunions diverses		-34 200,48		-13 938,19	-1 361,54	-13 982,59
Téléphone secrétariat	-462,60		-376,42		-371,49	
Téléphone examens					--	
Téléphone divers		-462,60		-376,42	--	-371,49
Frais postaux	-940,62		-1 289,41		-1 376,00	
Frais de port secrétariat			-285,72			
Frais de port examens						
Frais de port annuaire			nihil			
Frais de port Linguiste		-940,62	nihil	-1 575,13		-1 376,00
Location secrétariat	-6 935,60		-5 836,62		-4 628,72	
Installation, mobilier secrétariat					0,00	
Salaire et charges sociales	-33 904,27		-26 605,91		-23 816,02	
Assurance Accidents de travail	-24,83		-184,05		-190,03	
Déplacements domicile-travail	-185,60				-1 182,10	
Service médical	-314,17		-158,57		-340,18	
Frais location secrétariat	-7 173,27	-48 537,74	-5 603,38	-38 388,53	-7 265,88	-37 422,93
Licences logiciels	-69,00					
Noms de domaine	-869,79		-592,16		-460,32	
Maintenance et hébergement site web	-2 806,56		-11 397,27		-1 003,64	
Connexion internet	-420,00	-4 165,35	-427,50	-12 416,93	-426,56	-1 890,52
Imprimés et fournitures de bureau	-4 154,74		-3 299,99		-965,53	
Papier, enveloppes, cartes de visite			-790,99		-1 794,06	
Petites fournitures de bureau			-74,65			
Photocopies secrétariat					-345,74	
Photocopies examens		-4 154,74		-4 165,63		-3 105,33
Assurance incendie	-122,69		-120,29		-118,04	
Assurance RC exploitation		-122,69	-330,09	-450,38	-330,09	-448,13
Honoraires comptable	-5 047,93		-2 164,92		-3 252,26	
Honoraires jurist	-4 803,70		-2 801,50		-2 503,46	
Frais gestion secrétariat					--	
Cotisations féd. professionnelles	-6 270,83	-16 122,46	-4 307,32	-9 273,74	-9 416,80	-15 172,52

Dépenses	2015		2014		2013	
Publications légales	-123,06	-123,06	-122,94	-122,94	-609,84	-609,84
Frais déplacements Belgique						
Frais de représentation						
Frais de déplacements étranger						
Déplacements CA	-4 101,50		-2 593,50	(mars 2014)		
Déplacements examens					0,00	
Déplacements commission admissions					0,00	
Déplacements TJ / Linguajuris						
Déplacements FVIB/Unplib						
Déplacements FIT Europe						
Déplacements écoles						
Déplacements divers	-3 070,55	-7 172,05	-6 347,65	-8 941,15	-6 820,82	-6 820,82
Congrès FIT	0,00		0,00	0,00	0,00	
Publicité, prix, parrainage	-200,00		-1 112,71		-200,00	
Foires et expositions	-446,00				0,00	
Abonnements Translatio	0,00				0,00	
Achats groupés	-5 462,50		-5 589,25			
Frais de relation publiques			-399,18		0,00	
Documentation	0,00				0,00	
Cadeaux publicitaires	-699,54				-210,00	
Abonnement collectif Babel		-6 808,04	nihil	-7 101,14	-832,00	-1 242,00
Correcteurs examens	-1 014,60	-1 014,60	-2 265,34	-2 265,34	-2 429,25	-2 429,25
Publication Linguiste	nihil		-1 866,29		-10 289,86	
Publication annuaire	nihil		0,00	-1 866,29	-5 143,83	-15 433,69
Frais bancaires soumis à TVA						
Taxes diverses					-274,20	-274,20
TVA	-966,20				-189,99	
Charges financières						
Intérêts retards de paiement						
Frais de banque	-393,56		-257,71		-266,65	
Paievements divers		-1 359,76		-257,71		-456,64
Impôts et précompte						
Total	-123 169,19					
Résultat net		-125 184,19		-101 139,52		-108 903,98
		-2 810,88		7 061,45		-17 408,36

Soldes bancaires	01/01/2015	01/01/2016	Différence
Compte chèque postal	0	0	
ING compte courant	415,95	7 397,58	6 981,63
ING compte d'épargne	31 283,73	21 491,22	-9 792,51
Caisse			
Solde à disposition 1 janvier	31 699,68	28 888,80	-2 810,88

Remarque

Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est créancier d'un montant de 2866,63 EUR en faveur de la CBTI. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTI estime ne devoir payer que 1916,63 EUR. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur ce point.

Bart Mylemans ■

10 CONTACTS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION

Après le vote, lors de la dernière assemblée générale, de l'adhésion gratuite pour tous les étudiants de M2 des écoles de traduction du pays, nous avons, avec le concours de Ludovic Pierard et de Geoffroy Destrebecq, mis sur pied un plan d'action afin de concrétiser la volonté de l'association de jouer le rôle de passerelle entre le monde académique/universitaire et professionnel.

Nous avons créé sur le site un espace où les étudiants peuvent s'inscrire. Le secrétariat prend ensuite contact avec eux pour régler les détails de leur adhésion.

L'objectif est d'aller présenter notre projet dans les écoles afin de lui donner une plus grande visibilité. Nous avons posé les premières bases de cette deuxième phase en 2015 mais en raison d'autres projets, nous n'avons

malheureusement pas pu avancer comme nous l'espérions. Ce projet fait partie des priorités du département pour l'année 2016.

En vue de réaliser les objectifs fixés pour 2015, nous avons multiplié les formations internes (organisées par la CBTI même ou par ses membres, siégeant ou non au conseil d'administration), formations systématiquement annoncées sur le site, Yammer et le FastInfo. Nous avons également pris contact avec divers prestataires pour obtenir des formations à tarif réduit. En échange de la collaboration ou de la participation du président ou d'un membre du conseil, ces prestataires ont accordé aux membres d'intéressantes réductions à l'occasion de congrès, colloques et journées d'étude (SDL KULeuven, Tolken Vertaalcongres Hilversum, Translation Technology Summer School, LIA, The Value of Language, OCPE).

Guillaume Deneufbourg
Rita Roggen ■

11 INTERPRÈTES

En 2015, peu de résultats visibles ont été réalisés pour les interprètes. Une activité notable a été la présence, lors de nos réunions, d'étudiants issus de diverses formations en interprétation. Cette présence leur a permis de s'entraîner dans un environnement réel et de bénéficier d'un feed-back et d'encouragements. De plus, grâce à eux, le principe selon lequel « chacun peut s'exprimer en français ou en néerlandais » a pu être maintenu sans priver personne d'une partie du contenu.

Cela vaut bien entendu aussi pour la célébration du 60^e anniversaire de la CBTI. Lors de cet événement, toutefois,

ce sont nos interprètes professionnels qui ont veillé, tout l'après-midi, à ce que les présentations, en trois langues, soient rendues en autant de langues.

Grâce à quelques contacts et réseaux précieux, il devrait être possible d'organiser en 2016 une nouvelle formation (de plusieurs jours) et de donner un coup de pouce aux interprètes.

Notons qu'un jeune interprète enthousiaste s'est proposé pour siéger au conseil d'administration et pour se consacrer aux besoins et aspirations de ses collègues.

Rita Roggen ■

12 REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux membres cités ci-dessous, pour leur engagement envers la CBTI. Tout effort est appréciable, qu'il s'agisse de lancer une idée géniale ou de consacrer du temps à l'association.

Il s'agit en premier lieu des membres du CA, déjà évoqués à plusieurs reprises :

Patricia Alarcon	Vice-présidente des francophones, s'occupe de l'admission des nouveaux membres et des examens des traducteurs jurés. A noué des contacts avec la Justice à Liège, assure les contacts au sein du réseau franco-espagnol. A présidé la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Agnès Feltkamp	Vice-présidente du côté néerlandophone. Gère nos relations avec la FVIB et le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME. Organise régulièrement des formations et fait bénéficier le conseil d'administration de toute la science acquise au cours de ses huit années de présidence. Continue à organiser chez elle la fête des volontaires. Membre des conseils de résonance de la quasi intégralité des organes de formation flamands. A négocié, en compagnie de Guillaume Deneufbourg, avec la BQTA à propos du vade-mecum <i>Marchés publics</i> .
Patrick Rondou	Secrétaire général, a collaboré à la nouvelle mise en page du Linguiste. Est responsable du contenu et des interviews, membre du groupe de résonance de la HUB (l'ancienne Vlekho) et soutient des initiatives en faveur des interprètes. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Photographe de service lors d'activités. A établi en compagnie de Rita Roggen les profils professionnels des interprètes à l'intention du ministère de l'Enseignement.
Bart Mylemans	Trésorier, s'occupe de la politique du personnel et des obligations légales. Orateur très apprécié des instituts de formation flamands, auxquels il présente la profession et l'association professionnelle.
Doris Grollmann	Suit l'évolution du statut des traducteurs et interprètes jurés, des arrêtés d'exécution et des tarifs accordés aux traducteurs et interprètes jurés, dont elle s'efforce par tous les moyens de faire comprendre leur importance aux autorités. Suit de très près l'évolution de la question en Europe, en sa qualité de membre de liaison de FIT Europe. Contribue à veiller à ce que les instances européennes consultent directement les traducteurs et interprètes pour les matières qui les concernent. Entretient des contacts étroits avec la présidence de Lextra Lingua. Responsable de la commission sectorielle T/I jurés.



Guillaume Deneufbourg	Se charge de notre communication, en collaboration avec Inez Falley. A procédé à la refonte complète des documents de l'association, en collaboration avec Geoffroy Destrebecq. Principal acteur de la campagne de recrutement de nouveaux membres, il a par ailleurs contribué à la concrétisation du projet de collaboration avec les instituts de formation. A planché en compagnie d'Agnès Feltkamp sur le vade-mecum <i>Marchés publics</i> .
Inez Falley	Se charge de notre communication, en collaboration avec Guillaume Deneufbourg.
Max De Brouwer	S'occupe de l'admission des nouveaux membres. A été élu au conseil d'administration de FIT Europe ; est en cette qualité l'auteur de plusieurs prises de position.
Ludovic Pierard	Représente le conseil d'administration au sein de l'UNPLIB et de l'UCM. Veille à ce que la CBTI soit présente sur les réseaux sociaux, dont certains forums organisés par des collègues (GentVertaalt). Assiste régulièrement aux « borrelavonden », où sa compagnie est très appréciée. Se charge, avec la collaboration de Geoffroy Destrebecq et de Guillaume Deneufbourg, des relations avec les universités et les étudiants, qu'il n'a pas son pareil pour convaincre de s'affilier.
Renée Jamaer	A élaboré une assurance sur mesure au tarif étroitement étudié, parfaitement adaptée aux besoins des membres et de la CBTI. Responsable de la commission sectorielle des employés.
Geoffroy Destrebecq	Gère l'ensemble du nouveau site web. Est également en charge de la mise en ligne du contenu sur le site et de la modernisation du secrétariat en matière d'outils informatiques. S'occupe de la mise en page de toutes les publications (Le Linguiste, invitations, lettres, communiqués de presse et le rapport annuel que vous tenez en main).
Marija Blagojevic	Ne ménage pas ses efforts quand il s'agit de défendre la cause des interprètes et des traducteurs et interprètes jurés.

Valérie Yernault gère le secrétariat depuis janvier 2015. Comme ses fonctions sont plus nombreuses que celles de ses prédécesseuses, les membres du conseil d'administration peuvent se concentrer davantage sur leurs propres projets et mandats. Valérie s'occupe de l'intégralité de l'administration, y compris celle qui concerne les nouveaux membres et la correspondance, électronique et autre. Elle est, elle aussi, toujours en quête

d'un juste équilibre entre les missions que lui confient les uns et les autres. Son immense flexibilité lui permet de collaborer avec des donneurs d'ordre de personnalités très différentes et de répondre avec obligeance et compétence à des clients parfois difficiles. C'est aussi grâce à elle que la professionnalisation de la CBTI, en ce qu'elle s'est dotée d'un site internet moderne et performant, a bénéficié d'un nouvel élan.



Plusieurs membres fournissent une aide régulière au CA :

Isabelle Vereecken	Consacre plusieurs mois par an au rapport annuel.
Wolfgang Hullmann Guido Van de Velde	Aident les nouveaux membres à accéder au FastInfo et veillent au maintien de l'ambiance collégiale sur le forum.
Nicolas Lefèvre	S'occupe du contenu du site avec Geoffroy Destrebecq.
Silvia Brügelmann	Assure les contacts avec le réseau franco-allemand.
Chris Griffin	Assure les contacts avec le réseau franco-anglais.
Edward Haasl	Conseille les membres en matière de pratiques commerciales et de gestion des clients difficiles, entretient des contacts avec Lextra Lingua. Edward est décédé ce 13 février 2016, à l'âge de 76 ans. Il nous laisse un héritage fait de convivialité, d'humour, de compétences et de partage, ainsi qu'un vide immense. Rest in peace, dear Edward.
Els Govaerts	Tient à jour le vade-mecum du traducteur indépendant et participe à l'organisation d'activités dans la province d'Anvers.
Ann De Winne	Aide Karine Roobrouck à conseiller les membres sur le plan juridique.
Mohamed Oughcha Fabrice Adam Nicolas Lefèvre	Ont vérifié les comptes de la CBTI en vue de la présentation du rapport financier à l'assemblée générale.
Monique Foret Christine Pagnouille	Organisent des formations et des séances de recyclage à Liège, informent les étudiants (avec d'autres membres de la CBTI, qui enseignent dans le cadre de la nouvelle formation des traducteurs). Monique Foret représente en outre la CBTI au sein de La Maison des Langues.
Danuta Macola Isobel Mackie Maja Reimers	Composent le conseil de discipline pour la période qui s'étend du 21 mars 2015 à l'assemblée générale du 19 mars 2016 inclus.
René Haeseryn Guy van de Maele Marie-Louise Bouchoms Jean-Bernard Quicheron	Membres honoraires, à qui nous demandons encore très régulièrement conseil. René nous représente à la FIT en sa qualité de rédacteur en chef de Babel et du supplément littéraire de Translatio.
Maja Reimers Laura-Pascale Fontaine de Ghélin Michael Buss	Ont organisé, l'an dernier, un atelier pour les membres de la CBTI.

Karine Roobrouck	Répond de manière experte aux questions juridiques posées sur le FastInfo et sur Yammer et fournit des conseils juridiques confidentiels aux membres de la CBTI.
Pascale Pilawski	Nous donne souvent d'excellentes idées concernant des formations intéressantes, fait partie du pool des traducteurs.
Mia Vijt	Notre interlocutrice à Anvers pour tout ce qui a trait à l'information des étudiants, en collaboration avec Bart Mylemans.
Dries Debackere	Contribue à la notoriété de la CBTI, qu'il implique au niveau des LIA, à l'occasion desquels nous avons pu en 2015 expliquer la loi sur les T/IJ. Invite les membres du conseil d'administration à s'exprimer à l'occasion de l'événement The Value of Language.
Cathy Van Poucke	Aide à organiser les examens.
Marleen Vanistendael Ingrid Joosens	Ont créé la commission sectorielle Chefs de service. Impliquent divers acteurs (agences de traduction, instituts de formation...) dans leurs activités – et encouragent les participants à s'affilier à la CBTI !
Peter Goessens	A participé activement à la création de la commission sectorielle Chefs de service.
Nicolas Lefèvre Xavier Paul	Organisent les « borrelavonden » namurois.
Mia Vijt Martine De Bruyn Els Govaerts Ina Van Wijck	Organisent les « borrelavonden » anversoïis.

Pool des traducteurs

Le **pool des traducteurs** est un organe important de la CBTI. Il convient en effet de traduire, à longueur d'année, une foule de documents à usage interne ou externe.

Nous remercions **Katleen De Bruyn**, qui en assure la coordination et, avec elle, tous les traducteurs qui y consacrent du temps : Ann De Winne, Annemie Wynen,

Bert Rohaert, Bie Lindemans, Brigitte Eisenberger, Caroline Coppens, Diane Andries, Fadia Elbouz, Isabelle Vereecken, Isobel Mackie, Katleen De Bruyn, Laurence Englebert, Ludovic Pierard, Maja Reimers, Martine De Bruyn, Monique Foret, Pascale Pilawski, Serge Withouck, Stéphanie Maes, Tanja Van Dooren, Veerle Pattyn.



13 MEMBRES PROTECTEURS

Erasmus Hogeschool

Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Bruxelles
T +32-2-629 10 69
taalkunde@ehb.be
www.ehb.be

Haute École Francisco Ferrer

Institut supérieur Lucien Cooremans -
École T.I.
Place Anneessens 11
B-1000 Bruxelles
T +32-2-551 02 20
heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be
www.he-ferrer.eu

Louvain School of Translation and Interpreting

1, Place Blaise Pascal
B-1348 Louvain-la-Neuve
T +32-10-47 48 50
<https://www.uclouvain.be/479663.html>

Universiteit Antwerpen

Faculteit Letteren en Wijsbegeerte
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen
T +32-3-240 19 05
www.uantwerpen.be

Université de Mons

Faculté de traduction et d'interprétation-EII
Av. du Champ de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
secretariat.eii@umons.ac.be
www.umons.ac.be

Katholieke Universiteit Leuven

Departement Toegepaste Taalkunde
Campus Sint-Andries Antwerpen
Sint-Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
<http://www.arts.kuleuven.be>
letteren.antwerpen@kuleuven.be

Campus Brussel

Faculteit Taal & Letteren
Warmoesberg 26
B-1000 Bruxelles
<http://www.kuleuven.be/campus/campusbrussel>

Universiteit Gent

Faculteit Letteren en Wijsbegeerte
Vakgroep Vertalen, Tolken & Communicatie
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gand
T +32-9-224 97 00
<http://www.flw.ugent.be>

Haute École de la Ville de Liège

Catégorie traduction interprétation
Rue Hazinelle 2
B-4000 Liège
www.hel.be

Haute École de Bruxelles

Institut supérieur de Traducteurs et
Interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
isti@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be

Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI-BKVT)

La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI) est une association sans but lucratif fondée le 16 avril 1955 à Bruxelles. Elle œuvre en faveur de la profession et de la reconnaissance des compétences spécifiques des métiers de la traduction et de l'interprétation en Belgique. Elle s'efforce de sensibiliser les acteurs et les utilisateurs de la traduction et de l'interprétation à l'importance de la qualité et de la responsabilité.

Le 23 mai 2006, la CBTI a reçu le titre d'association royale.



**Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken**

Siège social

Rue Montoyer 24 / B 12
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 513.09.15
secretariat@cbiti-bkvt.org
<http://www.cbiti-bkvt.org>

